

# uniscoope

le mensuel de l'université de lausanne



## Au cœur du crime

L'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL fête ses 100 ans avec, notamment, une magnifique exposition de photos de Rodolphe Archibald Reiss, son fondateur. Un de ses successeurs, Pierre Margot, directeur de l'ESC depuis 1986, évoque les spécificités de cette prestigieuse institution. (pages 6-7)

P.P. CH-1015 LAUSANNE

Alors que Zurich fête 40 ans de pride, quatre études inédites racontent l'histoire de l'homosexualité en Suisse. *pages 2-3*



L'UNIL organise un colloque avec le concours de la Fondation Nicolas Hulot. Interview. *pages 14-15*



Les couacs d'un système : enquête

sur les questionnaires d'évaluation de l'enseignement. *pages 18-19*

- uniscoop | 2
- à la rencontre de | 4
- planète UNIL | 6
- memento | 9
- planète UNIL | 13
- la der | 20

# QUATRE ÉTUDES INÉDITES SUR L'HOMOSEXUALITÉ

Au moment où la ville de Zurich accueille l'Europride, quatre doctorants de l'UNIL terminent une thèse en lien avec l'homosexualité. Des recherches encore rares dans le paysage académique suisse.



Thierry Delessert et Céline Perrin.

Les Zurichois ont élu dernièrement à la tête de leur ville Corine Mauch, une politicienne qui n'a jamais caché son homosexualité. Hasard du calendrier, depuis le 2 mai 2009, l'Europride s'est installée pour un mois dans la métropole alémanique.

Ces deux événements posent, chacun à leur manière, la question de l'acceptation de l'homosexualité en Suisse. A l'UNIL, depuis peu, les réflexions sur le sujet fleurissent. Trois doctorants terminent une thèse sur un pan de l'histoire helvétique des gays et lesbiennes. Une quatrième doctorante rédige de son côté un travail sur l'image du lesbianisme en littérature, en intégrant une auteure helvétique à son corpus de texte. Ces recherches, réparties entre les Facultés de sciences sociales, de sciences politiques et de lettres, sont encore rares en Suisse.

Thierry Delessert, doctorant et assistant à l'Institut d'histoire économique et sociale, a consacré sa thèse à l'homosexualité masculine pendant la Deuxième Guerre mondiale. Son travail décortique les dossiers de justice militaire impliquant des accusations d'actes homosexuels.

Le chercheur retrace le parcours judiciaire de 118 soldats suisses, condamnés entre 1939 et 1945. Les peines allaient d'un mois à une année de prison. Les inculpés perdaient souvent leur emploi et parfois leur logement suite à l'enquête policière qui rendait publique leur homosexualité. Une forme de «punition sociale», selon Thierry Delessert, qui venait s'ajouter aux frais d'expertise psychiatrique, également à leur charge.

Ces condamnations avaient pour origine le Code pénal militaire suisse, qui considérait l'homosexualité comme un crime. Cette législation, en vigueur pendant la guerre, s'opposait en réalité au Code civil, qui, lui, avait dépénalisé l'homosexualité entre adultes consentants dans la sphère privée en 1942. Un pas qualifié de «révolutionnaire» par le doctorant: «Avec le code de 1942, l'homosexualité passe des concepts de vice et de tare à celui d'anormalité sexuelle, ce qui relève plus des domaines psychiatrique et juridique que

d'un argumentaire naturaliste. A la même époque, l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste ne raisonnaient pas ainsi...»

Thierry Delessert fait remarquer un étonnant clivage entre Romands et Alémaniques: en raison des nombreux contacts intellectuels entre Berlin, Vienne et Zurich, la Suisse allemande était beaucoup plus tolérante envers l'homosexualité entre 1939 et 1945 que les cantons romands: «Les courants progressistes venaient tous d'Allemagne et d'Autriche, explique Thierry Delessert. Ils étaient issus de l'anthropologie criminelle, l'ancêtre de la psychiatrie légale, un secteur à la pointe dans ces pays-là.» Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les archives montrent que cette tolérance s'est même maintenue outre-Sarine, en dépit de l'arrivée au pouvoir du nazisme en Allemagne.

## «Cancer gay»

Michael Voegtli travaille pour sa part sur une période plus récente de l'histoire. Rattaché à l'Institut d'études politiques et internationales, le doctorant retrace l'histoire de l'engagement militant homosexuel suisse dans la lutte contre le sida. Partant des premiers cas, déclarés en Suisse en 1982, Michael Voegtli montre que les associations homosexuelles suisses se sont immédiatement emparées du travail de prévention au sein de la communauté gay. «La maladie ne semblait toucher au départ que les homosexuels masculins, explique le chercheur. La presse parlait de «cancer gay» ou de «peste gay». Les associations ont donc cherché très vite à connaître son mode de transmission.»

En 1985 est créée l'Association des fondateurs de l'aide suisse contre le sida. Elle rassemblait 14 associations homosexuelles. Les défis à relever étaient de taille: «Il était difficile de promouvoir le préservatif, qui n'était ni érotisé, ni valorisé dans la scène homosexuelle», note le doctorant. Les associations suisses trouvent pourtant une parade en créant une marque de préservatifs distribuée dans le milieu. En parallèle, ils mettent en avant d'autres règles de «safer sex», pour limiter les contaminations.

Le canton de Vaud fait figure d'exception. Dès 1985, c'est le centre Point fixe, lié au Centre social protestant, qui s'empare de la lutte contre le sida, et non une association gay, comme dans la majorité des autres cantons. Ses membres s'occupaient à la base des travailleuses du sexe. La question du sida et de l'homosexualité s'y est greffée petit à petit. Autre particularité

## A QUOI SERT L'EUROPRIDE DE ZURICH ?

Après Londres, Madrid et Stockholm, l'Europride 2009 se déroule cette année du 2 mai au 7 juin sur les bords de la Limmat. L'événement fête les 40 ans des émeutes de Stonewall. Celles-ci avaient opposé policiers et homosexuels à la suite d'une descente des forces de l'ordre dans le bar gay Stonewall Inn, à New York. Quel sens donner aujourd'hui à l'Europride ?

**Thierry Delessert:** «La Suisse mène une politique de tolérance vis-à-vis de l'homosexualité. Mais tolérance n'est pas acceptation. Le message donné est "Laissons-les entre eux, mais surtout qu'ils ne se reproduisent pas!" Cette Europride a donc un sens. Zurich est d'ailleurs la ville qui a accueilli *Der Kreis*, la première association et publication homosexuelle en Suisse.»

**Michael Voegtli:** «La première pride en Suisse a eu lieu à Berne, en 1979. Elle revendiquait le droit au mariage entre personnes du même sexe. Il a fallu attendre plus de trente ans pour obtenir un semblant de droit (*voir encadré*). Les prides ont donc encore du boulot!»

**Céline Perrin:** «Je trouve les prides des petites villes comme Sion ou Neuchâtel plus intéressantes sociologiquement. Celle de Sion (*en 2001, ndlr*) avait par exemple suscité une explosion d'homophobie.»

**Jelena Ristic:** «Les revendications hétéronormes du militantisme des prides, soit le droit au mariage, à l'adoption et à avoir des enfants, ne me dérangent pas. Cela montre le côté non naturaliste de l'homosexualité. Je trouve symboliquement fort que l'Europride coïncide cette année avec l'élection de Corine Mauch à la tête de la ville de Zurich.»

[www.europride09.eu](http://www.europride09.eu)

Propos recueillis par Sa.P.

vaudoise, la création de Sid'action, une association fondée en 1990 par Elham, une étudiante de l'UNIL séropositive. Son but sera d'accompagner les séropositifs et malades du sida.

Abandonnée au départ aux associations homosexuelles, la lutte contre le sida va progressivement s'étendre à la population hétérosexuelle. Michael Voegtli distingue un tournant dans ce processus: l'introduction en Suisse dès 1985 du test de dépistage «Elisa». Ce dernier montrera que la maladie touche l'ensemble de la population, et non uniquement les homosexuels masculins. «A la suite de cette découverte, la lutte contre le sida se professionnalise dès 1990, explique le chercheur. Beaucoup de femmes hétérosexuelles issues des domaines social et médical s'engagent dans la lutte. Les hommes hétérosexuels les suivent dès les années 1990.» Double conséquence: d'un côté, la lutte contre le sida n'est plus uniquement soutenue par des associations homosexuelles et de l'autre, le virus est moins associé à l'homosexualité.

## Garçons manqués

En Suisse, comme ailleurs, le sida a stigmatisé la sexualité des gays. Ces dernières années, la sexualité des lesbiennes n'a pas pour autant échappé à certaines discriminations. C'est l'un des constats que souligne Céline Perrin, doctorante à l'Institut de recherche en études genre de l'UNIL. La chercheuse enquête sur l'état de l'homophobie en Suisse romande. Elle distingue notamment les actes de lesbophobie de ceux de gayphobie: «Les hommes sont attaqués sur leur non-conformité aux normes masculines. On reprochera par contre moins à une lesbienne "garçon manqué" de ne pas correspondre aux normes féminines.» Pour la doctorante, cette différence prouve que l'homophobie est liée au sexisme: «Les "garçons manqués" correspondent à quelque chose de valorisé, soit une attitude virile et masculine. Au contraire d'un homme qui bascule du côté féminin.»

Les lesbiennes interviewées par la chercheuse se plaignent moins d'actes homophobes que les gays. La lesbophobie est-elle moins forte que son pendant gay? «Non, rétorque Céline Perrin, les lesbiennes ne sont pas moins discriminées que les gays. L'érotisation de leur sexualité, par exemple, est aussi une marque d'homophobie. C'est un acte sexiste qui nie l'autonomie d'une relation entre deux femmes, les hommes se réappropriant leur sexualité.»

Les travaux des chercheurs de l'UNIL font figure d'exception dans un paysage académique suisse comptant encore peu de thèses sur l'homosexualité. Les doctorants de l'UNIL, engagés, et souvent militants, ont ainsi tous souligné l'immensité de leur tâche mais aussi, la solitude que leur impose leur démarche. Les universités helvétiques seront-elles un jour prêtes à sortir du placard ?

Sandrine Perroud

## « ON AVAIT BESOIN DE LESBIENNES POUR MAINTENIR LE PATRIARCAT »

Jelena Ristic, assistante-doctorante en littérature et études genre et rédactrice de la revue *Hétérographe* ([www.heterographe.com](http://www.heterographe.com)), étudie la figure lesbienne à travers la littérature francophone.

Sa thèse énumère des «lieux», nommés «hétérotopies», d'après le philosophe Michel Foucault. Des règles paradoxales y garantissent l'ordre social: «Ce sont des endroits qui questionnent la sexualité et les stéréotypes existants, des lieux qui créent des modèles littéraires, aussi», explique-t-elle.

La doctorante donne l'exemple du pensionnat de jeunes filles. Ce topos est présent dans de nombreux ouvrages des années 1950 mettant en scène des amours lesbiennes, à l'exemple de *La Lettre*, de la Suisse Clarisse Francillon. «Dans les pensionnats d'après-guerre règne l'ordre social. Les enseignantes ont comme rôle de former de parfaites épouses et de parfaites mères dans un contexte politique nataliste. Ce lieu représente donc a priori un fort patriarcat. Or, dans la littérature de cette époque, plusieurs histoires décrivent des relations entre enseignantes ou entre enseignantes et jeunes pensionnaires.» Ce paradoxe ferait

écho en partie à la réalité, selon la chercheuse. Les institutrices de ces pensionnats passaient pour hétérosexuelles, mais étaient souvent lesbiennes. Leur métier permettait d'une part d'acquiescer un statut irréprochable pour une femme non mariée et d'autre part, d'éviter de se confronter à des collègues masculins. C'est donc l'opposition de la fonction hétéronorme du pensionnat à l'amour lesbien qui crée le paradoxe: «On avait besoin de lesbiennes pour maintenir le patriarcat», résume la doctorante.

Propos recueillis par Sa.P.



Michael Voegtli et Jelena Ristic.

F. Imhof © UNIL

## LE PACS SUISSE, UNE DISCRIMINATION STRATÉGIQUE

La loi sur le partenariat enregistré (LPart) est entrée en vigueur en janvier 2007. Le professeur ordinaire Andreas R. Ziegler, au Centre de droit public de l'UNIL, a participé à l'écriture d'un ouvrage détaillant les enjeux de ce nouveau contrat.

### M. Andreas Ziegler, la LPart témoigne-t-elle d'une politique de tolérance vis-à-vis de l'homosexualité ?

Cette loi fait preuve de tolérance car elle donne une base légale à la vie en couple des gays et lesbiennes. Mais elle ne va pas jusqu'au bout. Réserver le mariage à un homme et une femme montre qu'il existe encore des réticences à ouvrir ce contrat à tous les couples. Pour un juriste, le mariage est plus logique, car il permet d'éviter toute discrimination.

### Pourquoi ne pas avoir fait voter directement en 2005 le droit au mariage des couples homosexuels ?

Lors de la discussion de cette loi, il a été décidé stratégiquement de ne pas mettre l'adoption en jeu pour ne pas la surcharger lors du référendum. On voulait surtout faire passer l'idée de contrat. De plus, le mot «mariage» aurait pu rencontrer des refus, car c'est un concept encore imprégné par la religion.

### Une fois contracté, le partenariat enregistré rend l'homosexualité d'une personne notoire auprès de son

### employeur. On parle alors de «coming out administratif». Quelles sont les autres failles de cette loi ?

Si une personne étrangère est liée en Suisse par un partenariat enregistré, ce statut sera inscrit sur son visa. Ceci peut poser problème si cette personne est originaire d'un pays dans lequel l'homosexualité est condamnée.

### La LPart refuse le droit à l'adoption et à la procréation assistée. La Suisse devra-t-elle un jour franchir le pas ?

En Espagne, le mariage et l'adoption sont entrés en vigueur le 3 juillet 2005. Nous nous sommes donc peut-être trompés en mettant cette restriction dans la loi. Il est clair que si nous en restons là, nous serons un jour en minorité par rapport à d'autres pays démocratiques. La situation est comparable à la législation autour des familles recomposées: le droit doit s'adapter aux changements des mœurs. Actuellement, une majorité de Suisses n'acceptent pas encore que des familles autres que celles du schéma traditionnel puissent être bonnes pour un enfant. Il faut donc engager un débat à ce sujet.

Andreas R. Ziegler, Nadja Herz, Martin Bertschi, Michel Montini, Alexandre Curchod, *Droits des gays et lesbiennes en Suisse*, Editions Staempfli, Berne, 2006.

Propos recueillis par Sa.P.

# VISITE GUIDÉE DANS LE LABYRINTHE DE L'ASSURANCE

Entre questions de sécurité sociale et enjeux de marché, le monde des assurances concerne tout un chacun. Spécialistes des clauses obscures et arpenteurs des textes législatifs, les chercheurs de l'IDAT nous proposent une promenade dans l'univers touffu de la prévoyance.

Les premières pierres de la sécurité sociale sont posées en 1901 avec l'assurance militaire. La Suisse attendra 1948 pour voir l'introduction de l'AVS. Pendant les années 80, Berne embrase la vitesse supérieure: des couvertures accident et chômage homogènes sont enfin déployées sur l'ensemble du territoire, un second pilier vient renforcer les bases de l'AVS... Le système gagne en complexité. Les articles de loi connaissent logiquement une croissance exponentielle. Un besoin d'expertise se fait alors sentir. En 1987, l'Institut de recherche sur le droit de la responsabilité civile et des assurances est créé à l'UNIL. Cette année, il a été renommé Institut du droit des assurances et du travail (IDAT).

Aujourd'hui, les assurances sociales répondent au doux nom d'AVS, mais aussi d'AC, APG, PC, LAMal... Et couvrent nombre de situations, des maladies aux accidents, en passant par les retraites. «Avant les années 80, la protection sociale contre la maladie, les accidents et le chômage reposait surtout sur des régimes facultatifs ou cantonaux, et la prévoyance professionnelle sur l'initiative des employeurs, raconte Bettina Kahil Wolff, directrice de l'IDAT. Les moins chanceux n'avaient droit qu'à l'AVS et à l'AI.» On mesure à quel point les trois dernières décennies ont connu des changements essentiels sur le plan social. En outre, fait-elle remarquer, les Suisses comptent parmi les plus gros consommateurs mondiaux d'assurances privées.

Avec cinq enseignants, l'IDAT couvre divers domaines. Assurances sociales, mais aussi couvertures privées ou droit du travail font partie des prérogatives de l'institut. Si les problématiques peuvent sembler arides, les enjeux sont bien concrets: protection des travailleurs, reconnaissance de certaines maladies comme invalidantes, possibilités pour les assureurs de se retourner contre un tiers responsable en cas d'accident...

Chaque année, l'institut organise un colloque, généralement destiné aux professionnels. Le dernier en date traitait de la cinquième révision de l'AI. L'édition 2009 aura pour thème la coordination sociale entre la Suisse et les pays de l'UE. L'IDAT publie également un à deux ouvrages par année. Récemment, une formation d'avocat spécialiste en droit du travail a été mise sur pied sous la houlette de Rémy Wyler, professeur à l'institut. «Ce type de formation existe déjà dans d'autres pays, en Allemagne notamment, explique Bettina Kahil Wolff. Cela est très utile pour les clients qui sont confrontés à des problèmes juridiques de plus en plus complexes, mais qui ne savent pas forcément à quel avocat s'adresser.»



Photo de famille de l'IDAT avec, de gauche à droite, Emmanuelle Simonin, Stéphanie Perrenoud, Rémy Wyler, Virginie Panchaud et Bettina Kahil Wolff

L'institut s'investit également en dehors du monde universitaire. Les professeurs sont régulièrement mandatés dans diverses commissions, mènent des expertises pour le compte d'offices cantonaux ou fédéraux et jouent souvent le rôle d'arbitre lors de litiges entre assureurs et fournisseurs de soins. Avec la crise démographique, déjà bien amorcée, et la complexité croissante des législations, les chercheurs de l'IDAT ne risquent pas de manquer de travail avant longtemps.

Lionel Pousaz

## « LES CAISSES DE RETRAITE SONT LES VICTIMES DE LA CRISE »

Le système de retraite dépend de la bonne marche de l'économie. Une réalité que la crise a mise en pleine lumière, avec les découverts des caisses de pension. Jacques-André Schneider, chargé de cours à l'IDAT, fait part de ses préoccupations. «Nos retraites ne peuvent fonctionner que si l'économie marche», insiste-t-il. Mais le système à piliers multiples permet de limiter les dégâts, explique l'avocat.

Première pierre à l'édifice des retraites, l'AVS. Ici, il n'est pas question d'épargne. L'argent prélevé est immédiatement redistribué aux pensionnés. «La principale faiblesse de l'AVS, c'est sa fragilité face au vieillissement de la population. Sa force, la solidarité», analyse Jacques-André Schneider. Solidarité entre les générations, mais aussi entre riches et pauvres, puisqu'à partir de 82'000 francs de revenus annuels la rente n'augmente pas. Les cotisations, par contre, se montent toujours à 10,5% du salaire, même si le salaire du cotisant atteint des millions.

Le second pilier, quant à lui, repose sur l'épargne à long terme. Généralement, les fonds sont composés d'obligations pour la plus grande part et d'environ un tiers

d'actions. Dans les années 80 et 90, un tel portefeuille permettait une rentabilité d'environ 5 à 6% par année, contre 2 à 3% depuis le début des années 2000. La crise accentue le phénomène. «Des actions comme Roche ou Novartis ont perdu près de la moitié de leur valeur à fin 2008. Cela ne peut qu'affecter les caisses.» Cette dépendance du second pilier aux aléas de l'économie est à la fois sa force – elle permet un rendement – et sa faiblesse.

Un pilier sensible à la démographie, un second à l'économie. Telle est la recette appliquée en Suisse pour assurer les retraites. «Nous avons eu la sagesse de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier», résume Jacques-André Schneider. Fragilisé par la crise, à l'image de tous ses homologues occidentaux, le système de retraite suisse reposerait néanmoins sur des bases solides. «La grande majorité des caisses n'en sont pas moins très bien gérées. Elles n'ont pas spéculé comme les banques, seulement acheté des titres. Elles sont les victimes de la crise, en aucun cas les responsables.»

L.P.

## L'AI EMPIÈTE-T-ELLE SUR NOTRE SPHÈRE PRIVÉE ?

Les rentiers de l'AI sont toujours plus nombreux. Pour juguler cette poussée, le peuple a approuvé en 2007 une révision de l'assurance invalidité. Le but, louable, vise à réinsérer au plus tôt les personnes dans le monde professionnel. Avant que le temps n'entérine définitivement l'incapacité de travail. Revers de la médaille, les offices AI et les assureurs sociaux et privés sont déliés de l'obligation de garder le secret. La confidentialité des données personnelles est-elle en danger ?

« La loi sur l'AI et celle sur la protection des données se télescopent, analyse **Bettina Kahil Wolff**, directrice de l'IDAT. Il y a actuellement débat sur la nature des informations qui peuvent être transmises. La loi n'est pas claire. » Les récentes dispositions prévoient notamment que l'employeur ou le médecin traitant puissent annoncer à l'AI une personne en incapacité de travail. Même sans l'accord de celle-ci.

Plus dérangeant encore, les assureurs privés peuvent également communiquer des données personnelles à l'AI.

« Il y a un conflit d'intérêts. Si vous êtes en incapacité de travail et bénéficiez d'indemnités journalières d'un assureur privé, celui-ci peut vous annoncer à l'AI. Et d'éventuelles mesures alors ordonnées par l'office AI, un placement par exemple, peuvent réduire, voire supprimer les prestations assurées. » Pour la chercheuse, c'est avant tout une question de rapport de confiance. « En contractant une assurance perte de gain, le preneur d'assurance compte recevoir les prestations une fois le risque réalisé. Il ne s'attend pas à voir son assureur communiquer des informations sur son état de santé à des tiers. »

Pour l'heure, le législateur ne semble pas pressé de définir plus précisément quelles informations peuvent être transmises. « Il faudra attendre qu'un assuré saisisse le juge pour connaître les limites précises à la transmission des données. » La cinquième révision de l'AI n'étant effective que depuis 2008, il est probable que de prochaines jurisprudences clarifient les règles du jeu.

L.P.



Depuis peu, les médecins n'ont plus besoin de l'accord du patient pour l'annoncer à l'AI. Cela peut-il remettre en cause la pratique du secret médical ?



© photos.com

## ASSURANCES ET DROIT DU CONSOMMATEUR

Le preneur d'assurance est-il suffisamment protégé par la loi ? A cette question, le Parlement répondait récemment par la négative. C'est l'une des raisons invoquées pour lancer le chantier de réfection de la loi sur les contrats d'assurance (LCA) – un texte qui, à l'exception de quelques mises à jour, date de 1908 ! **Vincent Brulhart** a siégé au sein de la commission fédérale chargée de la refonte de la loi.

Les politiciens du siècle dernier en avaient déjà conscience : l'assurance n'est pas un produit de consommation courante comme les autres. « La question relève de l'intérêt public, parce que tout le monde est concerné d'une manière ou d'une autre, explique Vincent Brulhart. En outre, les engagements financiers peuvent être très importants, par exemple dans le cas d'une assurance vie. » Une usine qui est la proie des flammes, une personne avec famille à charge qui décède dans un accident... les enjeux sont considérables, insiste l'avocat.

Les experts réunis autour de la révision de la LCA ont notamment plaidé en faveur d'un droit de révocation du contrat. Une prérogative que l'on pourrait faire valoir dans les 14 jours après la conclusion du contrat. « C'est dans l'air du temps. Aujourd'hui, on considère qu'il faut étendre le délai de réflexion du consommateur, parce qu'il peut avoir été démarché dans des

circonstances qui ont pu influencer sa libre appréciation. » Mais dans ce cas, le domaine des assurances n'en demande pas moins des aménagements spécifiques. Par exemple, quand il s'agit d'une couverture voyage de courte durée : « Je conclus une assurance avant de partir en vacances. Aucun sinistre ne survient et je rentre alors que le délai de résiliation n'est pas encore échu. En pareil cas, il serait inéquitable de laisser perdurer le droit de révocation ! »

Autre cas de figure, la réticence. Ou quand les informations données par le preneur à l'assureur s'avèrent inexactes. Il est par exemple normal de déclarer d'éventuels accidents passés à la souscription d'une casco automobile. « Il fallait déterminer dans quelle mesure un contrat peut être poursuivi, réadapté ou résilié. » En cas de négligence grave, ou lorsque les fausses informations sont données intentionnellement, le sinistre pourrait n'être pas couvert. Un droit plus restrictif pour les assureurs que les dispositions de la loi actuelle. Dès lors, on comprend que ces derniers grincent des dents.

La révision de la loi est en phase de consultation jusqu'au 31 juillet prochain. Divers points pourraient encore être modifiés avant que le texte ne se mue en projet proprement dit, et soit soumis aux Chambres fédérales.

L.P.

Parce que le consommateur peut avoir été victime de pressions, la loi prévoit de plus en plus souvent des délais de révocation après la conclusion d'un contrat. Une tendance qui n'épargne pas les assurances.

# SUR LES TRACES D'ARCHIBALD

Le prestige et la notoriété de l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL, qui fête cette année son 100<sup>e</sup> anniversaire, doit beaucoup à son directeur, le professeur Pierre Margot.



F. Imhof © UNIL

Le professeur Pierre Margot dirige l'ESC depuis 1986.

«Le professeur Margot est un personnage extraordinaire. C'est lui qui a le plus révolutionné l'Institut de police scientifique», lance Olivier Guéniat, ancien élève de Pierre Margot et actuel chef de la police judiciaire neuchâteloise. Professeur estimé, expert reconnu au-delà de nos frontières, Pierre Margot dirige avec succès l'Ecole des sciences criminelles (ESC) depuis 1986. Avec toute son équipe, il prépare activement les festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'ESC, fondée en 1909 par Rodolphe Archibald Reiss.

**L'ESC jouit d'une incroyable réputation tant sur le plan national qu'international, a-t-elle une équivalence en Europe ?**

**Pierre Margot :** Non. En Europe, l'ESC est la seule école qui combine les aspects des sciences forensiques et les sciences humaines. En Grande-Bretagne, les filières s'intéressent davantage à la technique qu'à la trace. Il faut dire que l'utilisation judiciaire de la trace remonte au début du XX<sup>e</sup> siècle. Etablir une nouvelle discipline académique, cela prend du temps et Lausanne a été la première à aller dans ce sens.

**Qu'avez-vous apporté à l'école depuis votre arrivée en 1986 ?**

L'histoire va parler de la contribution de chacun. Il n'y a eu que 5 doctorats jusqu'en

1986 et nous en sommes maintenant à plusieurs dizaines. J'ai été formé principalement à l'étranger et me suis retrouvé confronté au début de ma carrière ici à une évolution explosive du nombre d'étudiants. Il fallait renforcer l'enseignement et la recherche pour créer une relève. Rodolphe Archibald Reiss, le fondateur de l'école, a eu un rayonnement particulier, la personne qui lui a succédé a été un de ses étudiants, qui a été suivi par un professeur de l'interne. Il n'existait donc pas la volonté d'aller voir ailleurs ce qui se faisait. Quand je suis allé en Grande-Bretagne pour faire mon master et mon doctorat, j'ai été confronté à un tas de choses que je ne n'avais pas apprises à Lausanne, telles que l'exploitation des microtraces ou les analyses chimiques des traces.

**Est-ce l'attrait de votre école ou celui de la profession qui attire beaucoup d'étudiants ?**

Les deux. Notre domaine est fascinant, interdisciplinaire et on utilise des sciences sur des cas réels. Il y a une très forte sélection car nous disposons de places limitées, nous pouvons garder environ 25 étudiants en deuxième année sur env. 200 postulants. Celui qui imaginait faire du profilage sur les lieux d'un crime est plutôt déçu...

**Sur quels types d'affaires vous appelle-t-on en tant qu'experts ?**

Cela dépend. Nous avons une équipe qui intervient très rapidement sur des lieux d'incendie sur demande du juge d'instruction. Nous pouvons aussi être mandatés par un tribunal pour des informations d'expertise dans plusieurs domaines (stupéfiants, documents, etc). En 2008, nous sommes intervenus sur 500 missions. Par le passé, le groupe spécialisé a travaillé sur l'incendie du Dôme de Turin, qui abrite le Saint Suaire. Il y avait deux expertises contradictoires sur lesquelles il a été possible de se déterminer.

**On vous mandate aussi sur des affaires célèbres non encore élucidées.**

Oui. J'ai été contacté par l'avocat de la famille Villemin qui m'a demandé de regarder dans les pièces du dossier pour déterminer s'il y avait encore quelque chose à faire avant une prescription totale. Cela fera 25 ans cette année que le petit Gregory a été assassiné. Je pense qu'il y a beaucoup de démarches scientifiques qui peuvent encore être entreprises aujourd'hui. Notre avis a permis à l'avocat



Cette photo, qui illustre une vieille scène de crime, est tirée de la magnifique collection d'Archibald Reiss, qui sera exposée au Musée de l'Ellysée.

d'aller vers le procureur qui a confié de nouvelles analyses à des laboratoires français.

**Si le décryptage de l'ADN a révolutionné la conduite des investigations criminelles le siècle dernier, quel est le défi technique de l'avenir ?**

Le progrès le plus important à réaliser ne se situe pas sur le plan technique. Le défi consistera à comprendre l'information que la trace nous apporte. L'ADN a certes eu un très fort pouvoir d'individualisation, mais il existe beaucoup de traces qui sont encore peu exploitées et dont on ne connaît pas encore la capacité à donner des informations. Il y a beaucoup de recherches en cours dans ce domaine. Avant de penser technique, il faut déjà exploiter au maximum ce qu'une trace peut nous dire. Pour nous, la technique est un outil mais pas une fin en soi.

**L'ADN a-t-elle perdu de sa crédibilité avec l'affaire du Fantôme d'Heilbronn ? (voir note)**

C'est un cas fabuleux! J'ai les coupures de presse pour les intégrer dans mon cours à l'automne, c'est un exemple typique d'un élément d'enseignement que l'on donne à l'ESC. Une vérification essentielle vise le matériel utilisé, il faut qu'il ne soit pas contaminé, cette histoire est un excellent exemple pour nos étudiants.

**Mais tout de même, le système ne fait-il pas trop confiance aux tests ADN?**



© Fonds Reiss, Institut de police scientifique, UNIL-Université de Lausanne

faire une évaluation pour une commission anglaise qui m'a demandé de participer à cette discussion.

**Vous êtes scientifique, chercheur, expert, enseignant, investigateur. Une de ces casquettes vous définit-elle mieux que les autres?**

Je n'aime pas tellement qu'on me colle une étiquette. Finalement, je travaille sur l'information utile à la résolution d'un cas, c'est comme le médecin qui donne l'élément qui donne un diagnostic. Il y a beaucoup de faits divers qui n'ont pas besoin d'un apport technique ou scientifique mais d'autres posent des questions. C'est très stimulant! Chaque cas peut correspondre à une forme de recherche

car on ne connaît pas la solution. En fait, on doit se poser beaucoup de questions comme dans toute autre recherche.

*Propos recueillis par Francine Zambano*

#### NOTE

Pendant 15 ans, la police allemande a attribué plusieurs crimes non élucidés dans différents endroits d'Allemagne et d'Autriche à une mystérieuse tueuse en série, le même ADN féminin étant retrouvé sur chaque lieu des crimes. L'attribution de ces meurtres à une seule et même personne se révélera, en mars 2009, être une erreur de la police scientifique due à une contamination du matériel de prélèvement.

## LE PROGRAMME DU 100<sup>E</sup>

- **29 mai:** Lors de la cérémonie du Dies academicus, le Doctorat honoris causa de la Faculté de droit et des sciences criminelles sera décerné au Dr Ian Webber Evett (voir page 8)
- **23 juin:** Sortie d'un livre sur Rodolphe Archibald Reiss
- **24 juin:** Journée publique avec une exposition sur l'histoire de l'ESC, des animations de l'Epreuve et entre 10h et 17h30, six conférences de spécialistes de renommée internationale: Maurice Cusson (Université de Montréal), relation police scientifique et criminologie; Joseph Almog (Université de Jérusalem), spécialiste du terrorisme; Ian Evett (Angleterre), affaires Gill Dando et Sally Clark; Chris Lennard (Université de Canberra), enquête sur les attentats de Bali; Patricia Wiltshire (UK), le pollen et les spores; Jacques Hébrard (Gendarmerie française), laboratoires déployés sur le terrain.
- **27 juin-25 septembre:** Intitulée le *Théâtre du crime*, exposition inédite des photos d'Archibald Reiss au Musée de l'Élysée, réunissant des scènes de crimes, de suicides ou d'accidents.

[www.unil.ch/esc](http://www.unil.ch/esc)

## DEUX ÉLÈVES SE SOUVIENNENT

On dit en effet qu'il y a des erreurs judiciaires qui sortent. On a peut-être eu trop confiance en des résultats bruts qui ne sont pas soutenus par d'autres éléments. Cela fait partie de ce que nous enseignons: nous devons être humbles face à la trace car nous n'étions pas là au moment où le crime a été commis. Nous apprenons de manière indirecte et nous devons toujours nous poser des questions. Une des raisons du nombre d'erreurs recensées aux Etats-Unis réside peut-être dans le système en lui-même, où le spécialiste travaille pour l'accusation ou la défense au lieu d'officier pour le tribunal en toute neutralité.

**Va-t-on vers ce type de dérive en Suisse, qui, en 2011, passera à une procédure accusatoire sans juge d'instruction, avec un Ministère public?**

Que l'expert soit engagé par une partie plutôt que par un tribunal me fait souci. D'ailleurs, l'Angleterre est en train de réfléchir sur une manière de s'affranchir de ce combat entre accusation et défense. Je suis en train de



© Polcantif

**Le lieutenant-colonel Pierre Schuweg** est le premier diplômé de l'ESC à avoir rejoint les rangs de la police. Le commandant de la Gendarmerie fribourgeoise se souvient: « Dans les années 80, les locaux étaient situés dans les combles de l'École de chimie à la place du Château, à Lausanne. Nous étions 12 étudiants en 1<sup>re</sup>

année. C'était la première fois qu'une volée si nombreuse commençait les cours et cela avait nécessité de gros aménagements et une nouvelle répartition des locaux. Je me souviens de cette impression à chaque fois bizarre, lorsqu'il fallait attendre devant la grande porte au vitrage opaque avant, avant de pouvoir entrer dans ce monde si secret et bien mystérieux qu'était celui de l'investigation criminelle. Et à chaque fois de sursauter au « clac » sec et sonnante à l'ouverture de la porte commandée à distance! Quant au professeur Margot, j'en ai toujours la même impression, soit un homme d'apparence « Professeur Tournesol », extrêmement brillant. C'est une personne humble et d'approche facile. A l'institut, j'ai appris la rigueur de l'expertise, dont je ne suis d'ailleurs pas persuadé de toujours pouvoir en appliquer les préceptes... »



© Polneu

De son côté, **Olivier Guéniat**, chef de la Police judiciaire neuchâteloise, a obtenu son diplôme en 1991. « J'ai eu de la chance de commencer avec le professeur Margot, qui a ouvert des champs d'investigation au niveau de la recherche et de l'enseignement, en quittant la

sphère des documents qui faisait alors la réputation de l'école pour s'ouvrir sur l'analyse chimique au sens large du terme. Il m'a donné la chance d'introduire les produits stupéfiants à l'Institut de police scientifique. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à travailler dans les polices, nous avons ainsi fait le lien pour installer la démonstration des preuves devant les tribunaux. Avec les nouvelles technologies, il faut savoir relever les défis tout en consolidant les acquis, c'est le futur challenge de l'ESC. J'y donne toujours des cours et je dirige plusieurs thèses de doctorants. Cela me permet de rester à jour et veiller à ce que la recherche corresponde aux besoins du terrain et à ses nouveaux défis. »

F.Zo

# JOUR DE FÊTE À AMPHIMAX

Le 29 mai, lors de la fameuse cérémonie du Dies academicus, l'UNIL décernera ses doctorats honoris causa (DHC). Présentation des personnalités honorées.

Le Dies Academicus est d'abord un jour de fête qui permet la rencontre des membres de la communauté universitaire et des amis de l'Université. « Mais c'est aussi l'occasion de rappeler publiquement comment l'UNIL assume la mission que la société lui confie et dans quelle mesure elle contribue à la construction du paysage universitaire suisse et international », explique Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL. En attendant la cérémonie, présentation des cinq lauréats 2009.

## Barbara Haering, DHC de l'UNIL



Conseillère nationale socialiste entre 1990 et 2007, Barbara Haering s'emploie depuis ses études à l'EPFZ à promouvoir une Suisse ouverte et équitable. Passionnée par la formation et la recherche, elle préside depuis 2005 l'Institut de hautes études en administration publique (l'Idheap), qui est associé à l'UNIL. Comme partenaire de la direction d'econcept, une entreprise de recherche et de conseils basée à Zurich, Barbara Haering élabore des stratégies pour permettre aux décideurs d'envisager la politique, la gestion publique, l'économie et l'ensemble des questions sociales sous l'angle du développement durable. Depuis 2008, elle fait partie des 22 personnalités nommées au European Research Area Board (ERAB) par la Commission européenne pour lui fournir des conseils indépendants et fiables en vue de la création d'un Espace européen de la recherche et de la science.

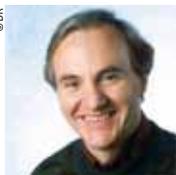
## Dr Ian Evett, DHC de la FDSC



Le Dr Ian Evett est une figure majeure des sciences forensiques. Physicien, mathématicien, il travaille comme expert en documents à Chepstow dès 1966. S'insurgeant vite contre l'absence de cadre statistique en sciences forensiques, il débute ses travaux sur le thème de l'interprétation, s'attache à la collaboration de statisticiens prestigieux, publie des articles remarquables. Depuis 1987, il se consacre à la recherche et à la formation en matière d'interprétation. Le Dr Evett a une liste impressionnante de contributions majeures,

reconnues par plusieurs distinctions internationales. Il est un expert respecté au Royaume-Uni, offrant ses conseils dans des cas où des erreurs flagrantes en matière d'interprétation ont été commises et qui sont qualifiées aujourd'hui d'erreurs judiciaires. « Il a totalement influencé la perspective d'une partie de notre enseignement », explique Pierre Margot, directeur de l'ESC.

## Prof. Ernst Fehr, DHC de la HEC



Professeur de microéconomie et de sciences économiques expérimentales à l'Université de Zurich, Ernst Fehr est un penseur à contre-courant. La théorie classique postule l'égoïsme d'individus se comportant toujours de façon rationnelle afin de servir leurs propres intérêts. Maître de l'approche expérimentale, Fehr a prouvé que des motifs sociaux tels que le désir de réciprocité ou celui d'éviter la désapprobation collective, de même que notre aversion pour l'iniquité, peuvent nous amener à refuser une proposition apparemment plus alléchante ou un comportement supposé plus rationnel. Il dirige en ce moment une recherche sur les interactions sociales et l'altruisme. Son originalité et la force scientifique de ses expériences intégrant des découvertes réalisées en psychologie, en sociologie et en biologie, de même que dans les neurosciences, sont unanimement reconnues.

## Prof. Paul Harris, DHC des SSP



L'Américain Paul Harris est l'un des meilleurs psychologues du développement actuels. Professeur à l'Université de Harvard, il a mis les émotions (y compris chez les enfants autistes) et l'imagination au cœur de nos compétences alors que celle-ci n'était pour Piaget qu'une simple étape du développement infantin, avant la pensée rationnelle. Il explore également un nouveau champ d'investigation, celui de la « testimony », à savoir la manière dont les enfants apprennent grâce à la parole d'autrui. Cette transmission des savoirs sollicite le langage et l'imagination puisqu'elle présente par la parole des entités qui ne sont pas visibles comme Dieu ou les bactéries, par exemple. Si les enfants ne mettent pas en doute l'exis-

tence de celles-ci, c'est parce qu'ils sont attentifs à la façon dont les adultes présentent les choses, ainsi que le montrent les recherches de Paul Harris.

## Georges-André Carrel, Prix de l'UNIL

« C'est magnifique, ce prix me touche car jusqu'ici, les distinctions que j'ai reçues étaient plus liées à la performance. Là, je ressens quelque chose de différent. »



Directeur du Service des sports de l'UNIL et de l'EPFL depuis 1991, directeur technique du LUC Volleyball, Georges-André Carrel a comme mission de donner un rôle au corps dans la formation de la personne et de tout faire pour intégrer l'étudiant dans la société, en particulier au niveau du sport collectif. Avec ses collègues, il est chargé d'organiser, de gérer, de former et d'enseigner le sport à la communauté universitaire, qui représente 22'000 personnes. Son service propose 82 sports pour une pratique libre et facultative. Actuellement, plus de 55% des étudiants, soit 10'000 personnes, pratiquent un sport environ 2 fois par semaine.

N.R. / F.Zo

## LE PROGRAMME DU DIES

**Allocutions:** prof. Jean-Pierre Dauwalder, Président du Conseil de l'Université, Messieurs Gigon et Cyril Mikhaïl, co-présidents de la Fédération des associations d'étudiants (FAE), Madame Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, cheffe du Département de la jeunesse et de la culture, prof. Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL.

**Remise** des doctorats honoris causa et du prix de l'Université

**Intermèdes musicaux et chorégraphiques:** Chœur universitaire de Lausanne, Direction Jean-Christophe Aubert, *Stabat Mater* de G. Verdi, *Carmina Burana* de C.Orff, extraits, Compagne Issul, Chorégraphie de Séverine Hessloehl, Extrait du spectacle *La rencontre des opposés*.

Vendredi 29 mai, 14 h, Auditoire Erna Hamburger, Amphimax

# mémento

l'université de lausanne au jour le jour



## Les sportifs d'élite face à la blessure

L'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP) organise une soirée débat sur la rééducation du sportif professionnel blessé. L'international suisse de football Xavier Margairaz et d'autres invités parleront de leur parcours vers la guérison.

**L**e footballeur Xavier Margairaz, milieu de terrain du FC Zurich, s'est gravement blessé au genou droit le 22 février 2008. Avant de retourner sur le terrain, le Vaudois a dû suivre un programme de rééducation d'une année.

A partir de son expérience, l'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP) s'interrogera le temps d'une soirée sur les enjeux de tels programmes de réhabilitation. A quelle fréquence les séances de physiothérapie doivent-elles être agendées? Comment faire collaborer médecins, sportifs, physiothérapeutes et entraîneurs? Quel est le suivi psychologique à adopter?

En plus de l'expérience de cet invité de marque, celles de Valentin Marmillod et Julien Carrel, deux étudiants de l'UNIL menant une carrière sportive de haut niveau en escrime et volleyball, ainsi que le parcours de la skieuse vaudoise Anne-Sophie Koehn viendront enrichir le débat.

La première partie de soirée se déroulera sous forme d'atelier. Les quatre sportifs réaliseront différents types d'exercices pratiques de rééducation sous l'œil expert de Stéphane Maeder, collaborateur scientifique du Centre d'analyse sport et santé de Lausanne. Après cette démonstration, le public pourra poser des questions aux athlètes ainsi qu'au chirurgien orthopédique de Xavier Margairaz, le Dr Olivier Siegrist.

Cette soirée sera précédée dans la journée d'un séminaire interdisciplinaire public consacré à la guérison par le mouvement. Les interventions, assurées par les étudiants et les enseignants de l'ISSEP, réuniront les approches scientifiques et historiques qui constituent les sciences du sport de l'UNIL.

*Sandrine Perroud*

**Prochaine parution  
du memento  
le 29 juin 2009**

«Xavier Margairaz. La rééducation du sportif d'élite blessé»,  
le 2 juin 2009, 19h30-21h30,  
Centre sportif universitaire de Dornigny,  
Salle omnisports 2. Entrée libre

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES . . . . .

ARTS ET LITTÉRATURE

MERCREDI 3 JUIN

LETTRES  
\_9H45

Satan and After, symposium international en l'honneur de Neil Forsyth. *Anthropole*, 2024  
Rens: tél. 021 692 28 96  
adrian.spillmann@unil.ch  
www.unil.ch/angl

VENDREDI 12 JUIN

LETTRES  
09H00

Freedom of the Line - International poetry symposium, colloque *Amphimax*, 413  
Rens: boris.vejvodsky@unil.ch

MERCREDI 17 JUIN

LETTRES  
\_17H15

Babel heureuse. Pour lire la traduction, soutenance de thèse, Arno Renken, Faculté des lettres. *Anthropole*, 2106



JEUDI 25 JUIN

LETTRES  
\_10H45

L'Europe en province: la société du comte de Lippe, colloque. *Extranef*, 125  
Rens: beatrice.lovis@unil.ch

VENDREDI 26 JUIN

LETTRES  
\_9H00

L'Europe en province: la société du comte de Lippe, colloque. *Extranef*, 125  
Rens: beatrice.lovis@unil.ch

BIOLOGIE

LUNDI 25 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_12H15

MicroRNAs and cancer, séminaire CIG, prof. Frank Slack, Université de Yale, New Haven, Etats-Unis. *Génopode*, auditoire B  
Rens: tél. 021 692 39 61  
alexandre.reymond@unil.ch

MERCREDI 27 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_12H15

Infectious diseases, adaptative behaviors and human cultures, séminaire, Dr Mark Schaller, Dpt de biologie intégrative, Université de Colombie-Britannique. *Biophore*, amphithéâtre  
Rens: michel.chapuisat@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_16H00

Modulation of NCC and NKCC2 activity by WNKs, séminaire, Dr Gerardo Gamba, Instituto de Investigaciones Biomédicas, Université nationale de Mexico. *Bugnon* 27, salle de séminaire, 1<sup>er</sup> ét.

VENDREDI 29 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_13H00

Clinical research in Switzerland: the clinical trial unit at University of Bern, séminaire, Dr Peter Juni, Institut de médecine sociale et préventive, Division of Clinical Epidemiology and Biostatistics, Université de Berne. *CHUV*, BH 08, auditoire Alexandre Yersin / Rens: tél. 021 314 72 86  
nathalie.rouge@chuv.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_17H15

Cérémonie de remise des masters en biologie 2009 suivie de « Les émois de l'intelligence », exposé de la professeure Françoise Schenk, Centre de neurosciences psychiatriques. *Amphipôle*, auditoire C

VENDREDI 5 JUIN

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_12H15

Dynamic interaction of annexins with membranes links different intracellular pathways, séminaire, Dr Katia Monastyrskaya, Institut d'anatomie, Université de Berne. *Bugnon* 27, salle de séminaire 1<sup>er</sup> ét.

MARDI 9 JUIN

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_12H15

Cross-coupling of posttranslational modifications in the NF-kB system, séminaire de biochimie, Lienhard Schmitz, Université de Giessen. *Epalinges*, salle B302  
Rens: margot.thomemiazza@unil.ch

DROIT

MERCREDI 3 JUIN

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES  
\_09H00

Entreprise et propriété intellectuelle, formation continue. *Internef*, auditoire 263  
Jean Barbeyrac

ENVIRONNEMENT

DU 4 AU 6 JUIN

UNIL, IPTEH  
\_18H00

L'Occident doit-il se réinventer face à la crise écologique? colloque international environnement et spiritualité organisé par Dominique Bourg.



*Amphipôle*, auditoire A  
Rens: tél. 021 692 35 50  
dominique.bourg@unil.ch  
programme: <http://www.unil.ch/ipteh/page64531.html>  
> Voir article pages 14 et 15

Colloque international organisé par l'Université de Lausanne (UNIL), avec le partenariat de l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC), Bangkok.

Partant du principe que notre action sur l'environnement est inséparable de valeurs collectives, ce colloque vise à expliciter et à questionner les spiritualités attachées aux grandes traditions religieuses et autres sagesses de par le monde sous l'angle de leurs relations à la nature. Avec, en arrière-plan, une question qui nous concerne tous: l'Occident pourra-t-il surmonter la crise écologique sans revoir ses valeurs?

JEUDI 4 JUIN

\_9h00 Ouverture, Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, prof. Dominique Bourg, philosophe et environnementaliste, UNIL.

\_9H15-12H30

Monothéismes, Jean Bastaire, écrivain et théologien, prof. Jacques Grinevald, Institut des hautes études internationales et du développement, Genève, Michel Egger, sociologue et journaliste, prof. Heather Eaton, Université Saint-Paul, Ottawa.

\_14H30-18H

Questionnements contemporains, Nicolas Hulot (visioconférence), Fondation Nicolas Hulot, Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, prof.

Jean-Bernard Racine, géographe, UNIL, prof. Jean-Pierre Dupuy, philosophe des sciences, Stanford University.

20H30-22H00

Soirée prospective autour de la vision de la société à l'horizon 2030 et 2050 par la Fondation Nicolas Hulot, extrait du film de Nicolas Hulot *Le syndrome du Titanic*, Alain

sophe et théologien, UNIL, Frédéric-Paul Pignet, UNIL, prof. Dominique Bourg, philosophe et environnementaliste, UNIL

\_11H45-13H

Éclairages esthétiques, prof. Thierry Paquot, Institut à d'urbanisme de Paris (Paris XII), Gérald Hess, UNIL, Office fédéral de l'environnement.

SANTÉ

MARDI 26 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_11H00

Prévention MCV - L'activité physique dans la prévention des maladies cardio-vasculaires: quoi de neuf? colloque, Dr Margherita Vona, médecin chef de la réadaptation cardio-vasculaire, Clinique Valmont-Genolier. *Bugnon* 17, salle de colloque, rez

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_12H00

Traitement du myélome multiple, cours de privat-docent, formation postgrade en médecine structurée, Dr Nicolas Ketterer, Fondation du Cepo. *CHUV*, BH06, salle de colloque du CCO

MERCREDI 27 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_17H00

Mécanismes de la douleur: quelques pistes pour la prise en charge des soins aigus, forum MSD des intensivistes. *CHUV*, auditoire Mathias Mayor  
Tél. 021 314 20 09

MERCREDI 27 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_18H00

Place de la revascularisation en neurochirurgie, formation continue et postgrade, Dr P. Bijlenga, HUG, Genève. *CHUV*, auditoire Charlotte Olivier

JEUDI 28 MAI

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_7H05

Le patient obèse morbide, formation continue et postgrade, Catherine Blanc, Anne-Sylvie Meier. *CHUV*, auditoire 3, Charlotte-Olivier

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
\_11H00

Rôle des cytokines de la famille de l'interleukine-1 dans l'inflammation: intérêt pour le traitement de maladies rhumatismales inflammatoires, formation continue et postgrade, professeur Cem Gabay, HUG. *Hôpital orthopédique*, auditoire Placide Nicod

Grandjean, économiste, Fondation Nicolas Hulot, prof. Dominique Bourg, UNIL, philosophe et environnementaliste.

VENDREDI 5 JUIN

\_8H30-12H45

Cultures et religions orientales: Jacques Ivanoff, anthropologue, CNRS, Olivier Ferrari, ethnologue, CNRS, Jean-Claude Galey, anthropologue, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, Jérôme Ducor, UNIL, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, Christopher Key Chapple, historien des religions, Loyola Marymount University, Californie.

\_14H30-18H

Questionnements contemporains: prof. Philippe Descola (vidéo), anthropologue, Collège de France, Jean-Louis Schlegel, sociologue des religions, Ed. du Seuil et revue *Esprit*, prof. Alain Papaux, juriste et philosophe, UNIL, Serge Margel, philosophe, UNIL.

\_20H30-22H

Environnement et entreprises. Table ronde avec des représentants des mondes économique et politique, Jean-Martin Folz, président de l'Association française des entreprises privées, André Schneider, World Economic Forum, Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat, Genève, Adèle Thorens, conseillère nationale (VD), modération: Virgile Rochat, UNIL.

SAMEDI 6 JUIN

\_8H30-12H45

Eclairages historiques, prof. Karen Gloy, philosophe, Université de Lucerne, prof. Pierre Gisel, philo-

**LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME**  
**\_19H00**

J'ai mal au genou, conférence, Brigitte Haerberli-Jolles, Dr Maurice Waldburger, Hôp. cant., Fribourg.  
**CHUV, auditoire César Roux**

**MARDI 2 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_12H00**

Maladies chroniques. L'organisation des soins pour les patients avec maladies chroniques en France, formation continue et postgrade, prof. I. Durand-Zaleski, Groupe hospitalier Henri Mondor-Albert Chenevier.  
**PMU, Bugnon 44, auditoire J. Doge**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_13H00**

Le mouvement peut-il guérir ? séminaire interdisciplinaire.

**Amphimax, 412**  
Rens : tél. 021 692 32 98  
**samantha.bettschen@unil.ch**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_19H30**

La rééducation du sportif d'élite blessé, conférence, X. Margairaz.

**Salle omnisports 2 UNIL - Lac**  
Rens : tél. 021 692 32 98  
Voir article en page 9

**MERCREDI 3 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_18H00**

Clinical features of paraneoplastic visual loss, formation continue et postgrade, Dr F.-X. Borruat, Hôpital ophtalmique, CHUV.  
**CHUV, auditoire Charlotte Olivier**

**JEUDI 4 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_7H05**

Equilibre acido-basique, formation continue et postgrade, M. Chollet.  
**CHUV, auditoire 3, Charlotte-Olivier**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_8H45**

Journée d'étude autour de Georges Vigarello - Pratiques et représentations du corps. Hygiène, exercices corporels, médecine, Georges Vigarello, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

**Bugnon, auditoire Spengler**  
Rens : tél. 021 692 36 18  
**gregory.quin@unil.ch**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_16H30**

L'efficacité de la psychothérapie dans le traitement des troubles de la personnalité: une méta-analyse, prof. J.-N. Despland, conf. CEPUSPP, prof. Martin Drapeau, Uni McGill, Cery, salle Christian Müller Clinique psychiatrique universitaire  
Rens : tél. 021 314 28 41  
**silvana.lippuner@chuv.ch**

**LUNDI 8 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_13H15**

Clinique des troubles de l'attachement, formation postgrade, Ayala Borghini, Dominique Laufer, Blaise Pierrehumbert.

**CHUV, salle colloques pédopsychiatrie liaison CHUV, 5 a**  
Rens : blaise.pierrehumbert@unil.ch

**MARDI 9 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_11H00**

Maladies chroniques. Disease management programmes in Germany: implementation, evaluation, successes and failures, formation continue et postgrade, Dr Suzanne Weinbrenner, Ärztliches Zentrum für Qualität in der Medizin (ÄZQ).

**CHUV, auditoire Mathias Mayor**

**MERCREDI 10 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_18H00**

La notion de responsabilité dans le domaine de la psychiatrie légale, formation continue et postgrade, Jacques Gasser.

**CHUV, auditoire Auguste Tissot**

**JEUDI 11 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_7H05**

Bloc paravertébral, formation continue et postgrade, Thierry Langenberger, Laurent Thierrin.

**CHUV, auditoire 3, Charlotte-Olivier**

**JEUDI 11 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_14H30**

Cycles de vie au féminin, conférence dans le cadre du programme 2009 de la formation continue «Santé et migration», Saira-Christine Renteria, Muriel Bonnet del Valle, prof. Eliane Perrin, IEMS-UNIL.

**CHUV, auditoire de la maternité**

**MARDI 16 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_11H00**

Maladies chroniques. Chronic disease management initiatives in the Netherlands and the «Care Standard for Vascular Risk Management», formation continue et postgrade, prof. Cor Spreuwerberg, Université de Maastricht.

**CHUV, auditoire Mathias Mayor**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_18H30**

La fertilité masculine est-elle menacée ? conférence publique dans le cadre du cycle «Vie et Santé 2009», Dr P. Jichlinski, urologie, CHUV.

**CHUV, auditoire César-Roux**

**MERCREDI 17 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_16H00**

Anesthésie cardiaque, symposium d'anesthésiologie, formation continue et postgrade, Enrico Ferrari, Christopher Sulzer, Dr Dominique Bettex, Zurich, Dr Tiziano Cassina, Cardiocentro Ticino.

**CHUV, auditoire 1, Alexandre Yersin**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_18H00**

Neuro-génétique, formation continue et postgrade, Dr C. Wider, Mayo Clinic, Jacksonville, USA.

**CHUV, auditoire Auguste Tissot**

**JEUDI 18 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_7H05**

Anesthésie du prématuré, formation continue et postgrade, Marc-André Bernath, Stéphane Zangger Piguet.

**CHUV, auditoire 3, Charlotte-Olivier**



© Photos.com

**MERCREDI 24 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_18H00**

Classification of brain tumors: past, present and future, formation continue et postgrade.

**CHUV, auditoire Auguste Tissot**

**JEUDI 25 JUIN**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_7H05**

Glycémie et lactate, formation continue et postgrade, Gerald Seematter, Christopher Sulzer.

**CHUV, auditoire 3, Charlotte-Olivier**

**SOCIÉTÉ**

**MARDI 12 MAI**

**AUMÔNERIE DES HAUTES ÉCOLES**  
**\_12H15**

Conférence d'Alexandre Jollien 1/3

Mardi 19 mai à 12h15

Conférence d'Alexandre Jollien 2/3

Mardi 26 mai à 12h15

Alexandre Jollien 3/3

**EPFL, CO 011**

**LUNDI 25 MAI**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_13H15**

De la perspective et de sa pertinence dans l'étude des relations internationales, conférence IEP1-CRII, prof. Hélène Pellerin, Université d'Ottawa.

**Génopode, C**

Rens : jean-marie.chenou@unil.ch  
**MERCREDI 27 MAI**

**ASSOPOL/CAFÉ POLITIQUE**  
**\_19H30**

Après la crise financière, quelle politique économique pour la Suisse? Débat organisé par l'Association des anciens de sciences sociales et politiques de l'UNIL, avec Jean-Christophe Schwaab, secrétaire central à l'Union syndicale suisse, et Cristina Gaggini, directrice romande d'économiesuisse.

**Lausanne, Café-Théâtre Le Bourg**  
Rens : <http://www.assopol.ch>

**JEUDI 28 MAI**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_12H15**

«Sampling», un logiciel libre de traitement d'enquête, séminaire, Alina Matei, Uni Neuchâtel.

**Internef, 125**  
Rens : [andre.berchtold@unil.ch](mailto:andre.berchtold@unil.ch)

**CENTRE EN ÉTUDES GENRE LIÈGE**  
**\_12H15**

Le genre dans la recherche, séminaire, prof. Emmanuelle Lada, Centre en études genre Liège.

**Amphipôle, Anthropol café**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_12H15**

21<sup>st</sup> century - The Swiss decision-making system in the 21<sup>st</sup> century: power, institutions, conflicts, conférence, Manuel Fischer, UNIL et Denise Traber, Université Genève.

**Anthropole, 3017**  
**marie-christine.fontana@unil.ch**

**VENDREDI 29 MAI**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
**\_9H00**

Le délire, sens et significations - III<sup>e</sup> journée ISPS-ch, conférence.

**Hôpital de Cery**  
Rens : tél. 021 643 63 85  
**louise-edith.ruchti@chuv.ch**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_17H15**

Projection du film «La Forteresse» (Crapul), de Fernand Melgar (réalisateur), Alexis Spire (CERAPS).

**Anthropole, 1031**

**MARDI 2 JUIN**

**FORMATION CONTINUE**  
**\_18H**

Adolescence et internet: les pièges du virtuel. Que font les ados sur internet et comment les protéger réellement, Anne-Sophie Peron Verloove, doctorante, rédige une thèse pluridisciplinaire sur les réseaux sociaux sur Internet sous la direction de Bertil Cottier, prof. de droit de la communication à l'Université de la Suisse italienne et à l'UNIL.

Rens : [www.unil.ch/formcont](http://www.unil.ch/formcont)

**ou formcont@unil.ch**  
**DU 4 AU 5 JUIN**

**FONDATION FORS**  
**\_9H00**

5<sup>th</sup> International conference of panel data users in Switzerland.

**Anthropole, 2064 / 3068 / 3088 / 3128**  
**www.swisspanel.ch**

**DU 4 AU 5 JUIN**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_17H15**

Critical voices in Swiss IR, conférence CRII. Table ronde: «L'International indisdiscipliné», J.-F. Bayart, dir. de recherche, Centre d'études de recherches internationales, Paris.

Prof. M. Flandreau, histoire et politique internationale, IHEID, Genève.

Prof. Th. David, Institut d'histoire économique et sociale, UNIL. J. Hagmann, IHEID & chercheur associé, Uni Copenhagen. Prof. J.-Ch. Graz, Institut d'études politiques et internationales, UNIL.

Vendredi 5 juin 9h00-17h45

Workshop

**Anthropole, 2044**

Rens : [jean-christophe.graz@unil.ch](mailto:jean-christophe.graz@unil.ch)

**JEUDI 11 JUIN**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_12H15**

Centralised and predatory federalism, conférence, Dietmar Braun, Lagape, UNIL.

**Internef, 233**  
**marie-christine.fontana@unil.ch**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**  
**\_13H30**

Argumentation and framing in collective activities, colloque, prof. M. Grossen et Dr N. Muller Mirza, Inst. de psychologie, SSP, UNIL, prof. A.-N. Perret-Clermont et Dr F. Arcidiacono, Institut de psychologie et éducation, Uni Neuchâtel.

**Crêt-Bérard - Puidoux**  
Rens : tél. 021 692 32 54; Fr. 140.-  
**nathalie.mullermirza@unil.ch**

**LES 19, 20, 26 ET 27 JUIN**

**FORMATION CONTINUE**

\_16h à 20h, vendredis

\_9h à 18h30, samedis

Comprendre les enjeux du marketing non marchand. Peut-on vendre une cause, des valeurs humaines ou un service social ? Peut-on les considérer comme un marché ? Eric Jaffrain, consultant expert en marketing non-marchand.

Rens : [www.unil.ch/formcont](http://www.unil.ch/formcont) ou [formcont@unil.ch](mailto:formcont@unil.ch)

**MERCREDI 24 JUIN**

**CENTRE PAVIE**  
**\_10H00**

Dynamiques individuelles et familiales dans le Cambodge contemporain (1998-2008), séminaire, Floriane Démont, Uni Genève.

**Bâtiment Vidy, salle 209, 1<sup>er</sup> étage**

AGENDA CULTUREL

MANIFESTATIONS BCU

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) Palais de Rumine, pl. de la Riponne Rens : tél. 021 316 78 44 manifestations@bcu.unil.ch



© BCU

«MUSICOLOGIE ET MUSIQUE IMPRIMÉE. VIVA LA MUSICA»

Visite guidée - avec visite de l'atelier de reliure 20 ans déjà ! 20 ans que les collections musicales de la BCU sont en accès libre. Livres, partitions et DVD sont là pour tous ceux qui pratiquent, étudient, aiment la musique. A l'occasion de notre anniversaire, nous vous invitons à une visite guidée de la section de musicologie et musique imprimée.

Le Service de musicologie et musique imprimée de la BCU/Riponne vous ouvre ses portes, ainsi que celles de l'atelier de la reliure, où vous découvrirez notamment les traitements particuliers appliqués aux documents musicaux.

Inscription obligatoire : - Envoyez un e-mail à info-riponne@bcu.unil.ch - Téléphonnez au secrétariat au 021 316 78 80 BCU Riponne, hall d'accueil mardi 26 mai à 10h00

«ROMAN FAMILIAL ET TRAJECTOIRE SOCIALE»

Conférence de Vincent de Gaulejac, Université Paris 7. L'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet. Dans cette quête, qu'on la considère comme nécessaire ou illusoire, il s'affirme comme existant et c'est de cette affirmation que peut naître un récit sur «son» histoire. La sociologie clinique, à travers l'approche «roman familial et trajectoire sociale», tente de saisir les articulations entre les contextes sociaux et familiaux, les déterminations inconscientes et l'expérience

subjective. Entre Freud, Sartre et Bourdieu, comment développer une réflexion théorique et pratique pour mieux comprendre comment l'homme contribue à construire sa «destinée» ? Jusqu'au 31 mai 2009

«EXILS»

Exposition en collaboration avec le Centre de recherches sur les lettres romandes, UNIL. BCU Riponne Jusqu'au 31 mai

«ECOLE SOCIALE DE MUSIQUE DE LAUSANNE»

La BCU invite des écoles de musique vaudoises. Séance d'information. Palais de Rumine, hall d'accueil Samedi 13 juin à 10h30

«ORGANIC JAZZ CORPORATION»

Concert à l'occasion de la Fête de la musique 2009 C'est l'histoire d'une rencontre entre deux univers, un trio instrumental, inspiré par la musique sud-africaine et les mélodies de jazz,

et un slameur, goûteur de mots. C'est la création d'un espace de dialogue entre les sonorités et les notes qui s'enrichissent mutuellement en entrant en résonance. Dans cet espace, tous les jeux... de mots deviennent possibles.

Concert par Jérôme Arendse (Fender, Rhodes), Jacques Beaud (basse), Sylvain Grimm (batterie) et le slameur Thierry Badibanga. Palais de Rumine, corps central Dimanche 21 juin à 20h00

«RARISSIMA»

Manuscrits et livres précieux de la BCU L'exposition «Rarissima» présente au public une sélection d'ouvrages précieux et de manuscrits anciens et modernes, acquis ou reçus en don par la Bibliothèque cantonale et universitaire de 2006 à 2008. Elle témoigne de l'enrichissement régulier des fonds patrimoniaux de la bibliothèque et de l'intérêt que la BCU porte aux créateurs vaudois actifs dans le domaine des livres d'artiste et de la bibliophilie BCU Riponne Du 11 juin au 20 septembre

ANNONCE EN AVANT- PREMIÈRE

FOYER DE LA GRANGE

«IMESTA GRIKI - MÉMOIRES DE LA LANGUE GREQUE EN ITALIE DU SUD»

Projection d'un film (Imesta Griki de M. Bischofberger) suivie d'un débat public et d'un spectacle de chant et poésie en langue grika. 3 juillet à 18h\_ entrée libre



© Mirko Bischofberger

Cette manifestation est le fruit d'une collaboration entre Salvatore Bevilacqua (UNIL-IUHMS) et Mirko Bischofberger (EPFL). La rencontre bénéficiera de la présence de différents experts invités : David Bouvier (Sciences de l'Antiquité, UNIL), Alexandre Duchêne (Institut de plurilinguisme, UNIFR), Anastasia Danaé Lazaridis (Unité de grec moderne, UNIGE) et Marco Praloran (Section d'italien, UNIL).

MUSÉE DE LA MAIN

Fondation Claude Verdan, Bugnon 21 à 50 m du CHUV Ma-ve de 12 à 18h Sa-di de 11 à 18h www.verdan.ch Rens : tél. 021 314 49 55

«AU BOUT DES DOIGTS. HOMMAGE À LOUIS BRAILLE»

Carte blanche à la Commission romande du braille à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'inventeur de l'écriture des aveugles Jusqu'au 1er novembre



© Google

CHUV

Hall principal du CHUV; tous les jours de 8 à 20h Rens : tél. 021 314 18 17 caroline-de-watteville@chuv.ch



© Haydé

«HAYDÉ»

Collages et découpages Vernissage le 27 mai à 18h00 Du 28 mai au 25 juin 09

Artiste lausannoise d'origine iranienne, Haydé présente dessins, collages et découpages. Dessinatrice, auteur de Milton - un «must» de l'édition enfants pour le bonheur des plus grands - Haydé revient aux cimaises du CHUV après avoir réalisé ses peintures murales aux Soins intensifs de pédiatrie (2001-2002) et dans les chambres des enfants en pédiatrie (2003 et 2006).

publicité

Advertisement for Dell featuring a woman with a smartphone and the text 'WHAT DOES SUCCESS SOUND LIKE? Teamwork. Technical expertise. Diversity. That's what success sounds like at Dell. With our talented staff and industry-leading technology, we provide an exceptional experience for both our customers and our employees. Join us, and you'll work in a dynamic environment with other talented, ambitious people. And you'll get everything you need to push your personal career goals even higher. Like what you hear? Check out our career opportunities, and discover just how bright your future can be. TO HEAR MORE, VISIT DELL.CH/Careers' with the Dell logo.

## L'ART SE MARIE AVEC LES SCIENCES

Sylvia Hostettler expose, dans le hall du Génopode, les fruits de son séjour de neuf mois au Centre intégratif de génomique.



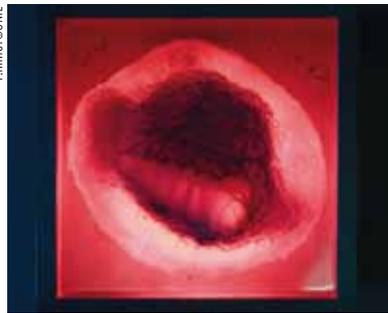
La «Chambre noire», ou quand l'art et la science se rejoignent.

Elle est nerveuse, Sylvia Hostettler, quelques heures avant le vernissage officiel de son exposition intitulée *Réaction de lumière – Dimensions d'invisibilité*. Normal: après 14 mois d'observation et de travail, jalonnés de moments de doute et de chaos, l'artiste bernoise avoue manquer totalement de recul par rapport à son œuvre, une imposante chambre noire qui trônera dans le hall du Génopode jusqu'au 27 novembre.

Une artiste dans un laboratoire? C'est la base d'un programme de l'Office fédéral de la culture (OFC) et la Haute école zurichoise des arts (ZHDC) intitulé Swiss Artists-in-Lab. Des bourses ont été attribuées à quatre artistes suisses pour qu'ils s'inspirent d'un séjour dans un environnement scientifique.

C'est dans ce cadre-là que Sylvia Hostettler a rejoint l'UNIL, le 1<sup>er</sup> mars 2008, plus particulièrement le laboratoire du professeur Christian Fankhauser, du CIG (Centre intégratif de génomique). Il lui aura fallu neuf mois d'observation puis cinq mois de travail pour créer «sa» chambre noire à partir de ce voyage initiatique au cœur d'un groupe de recherche fondamentale. «J'ai particulièrement été impressionnée par le *Geneinvestigator*, programme qui rend possible la visualisation du génome d'organismes donnés par des champs

de couleurs», dit-elle. Sylvia Hostettler a passé de longues heures en microscopie, s'est sentie inspirée par des boîtes de Petri qu'elle collectionne dans son bureau. Elle prend des photos avec un microscope confocal. Elle qui travaille en trois D et qui adore les manipulations Photoshop, observe aussi dans la nature le comportement des gales, qui l'obsèdent depuis sa tendre enfance.



A l'intérieur aussi, il se passe des choses surprenantes.

Le résultat est des plus surprenants. Vous le verrez donc dans *Réaction de lumière – Dimensions d'invisibilité*, quatrième voyage d'une série intitulée *Paysages*. Le précédent l'avait mené sur une île volcanique et le suivant l'emmènera à Tokyo, en juin et juillet prochains.

Francine Zambano

[www.sylviahostettler.ch](http://www.sylviahostettler.ch)



Le prochain voyage de Sylvia Hostettler? Tokyo.

## Critique cinéma

Par Nadine Richon

### DEUX FILMS, DEUX ADAPTATIONS Des films d'ambiance partiellement réussis

Avec *Je l'aimais*, Zabou Breitman adapte un roman de l'auteure à succès Anna Gavalda. La réussite du film tient d'abord aux acteurs, Daniel Auteuil tout dans la confiance et la feinte innocence, Marie-Josée Croze en beauté banale sublimée par l'amour et Florence Loiret-Caille, jeune mère de famille larguée, voix brisée, qui recueille la confession d'un homme vieillissant, son beau-père, incarné par Auteuil. En dépit d'une musique un brin envahissante, l'histoire d'amour entre Auteuil et Croze, ainsi surlignée et magnifiée par le récit au passé qu'en donne Auteuil, n'éclipse jamais les scènes au présent. Jouant sur les deux tableaux – le souvenir d'une passion cachée qui ressuscite au détour d'un récit nocturne et le temps même où cette parole soudain se déclenche et prend vie – le film de Breitman distille un charme prenant, impudique lorsque la caméra saisit l'intimité des amants et parvient ainsi à provoquer chez celle qui récolte la confiance, comme chez le spectateur, cette sorte de stupeur et d'admiration incroyable au spectacle d'un amour qui se vit hors de nous.

Toutes proportions gardées, on songe à *Belle du Seigneur*, roman «infilable» entre tous, et le choix d'Auteuil sacrifiant la passion pour conserver son épouse fidèle, ses amis, sa maison, sa tranquillité peut se voir comme l'antithèse de la trajectoire de Solal et d'Ariane chez Albert Cohen. Cette option de l'enfermement à deux sur la passion conduit comme il le montre si bien dans son roman fleuve à la destruction. La douleur du renoncement à l'amour, également réelle cependant, est captée avec beaucoup de grâce par la cinéaste et son comédien.

**Le personnage d'Isabelle Huppert dans *Villa Amalia*, nouveau film de Benoît Jacquot adapté d'un roman de Pascal Quignard, décide pour sa part de larguer les amarres, de bazarder d'un seul coup quinze années de vie commune pour aller se plonger dans l'anonymat d'une errance solitaire et**



se ressourcer. Plans magnifiques, brisés avant même que les scènes ne soient résolues, le film est abrupt à l'image de son personnage qui enlève aux autres et qui prend tout ce qu'on lui donne, la mer, le paysage, l'amitié d'un homme qui pourrait la consoler d'un amant qu'elle a déjà oublié. L'interprétation et la réalisation, impeccables, font passer des situations parfois à la limite du ridicule.

# « L'HOMME PERD SON ÂME DANS LES AUTOMATISMES

La crise écologique trouve son origine dans un dysfonctionnement culturel. Telle est la position de Nicolas Hulot et de Dominique Bourg, professeur en géosciences et environnement. La fondation du journaliste français participe à un colloque sur ce thème à l'UNIL.



GNU FDL © Olivier Léard

Nicolas Hulot est en contact régulier avec le professeur de l'UNIL Dominique Bourg. L'ex-présentateur d'Ushuaia a d'ailleurs convié le philosophe à siéger au sein du comité stratégique de sa Fondation pour l'homme et la nature. Cette même fondation participe au prochain colloque organisé sur le campus par Dominique Bourg – une rencontre intitulée Environnement et spiritualité : l'Occident doit-il se réinventer face à la crise écologique ? Retenu par un tournage à l'étranger, Nicolas Hulot a tenu à manifester sa déception de ne pouvoir être lui-même présent pour l'événement. Par contre, il s'adressera aux participants par le biais d'une interview vidéo exclusive. Toujours dans le cadre du colloque, une soirée prospective est organisée par des collaborateurs de sa fondation. Présentateur télé icône de l'écologie médiatique pendant les années 80, trouble-fête salvateur aux dernières présidentielles françaises, Nicolas Hulot nous livre ici son analyse de la crise environnementale.

chain colloque organisé sur le campus par Dominique Bourg – une rencontre intitulée Environnement et spiritualité : l'Occident doit-il se réinventer face à la crise écologique ? Retenu par un tournage à l'étranger, Nicolas Hulot a tenu à manifester sa déception de ne pouvoir être lui-même présent pour l'événement. Par contre, il s'adressera aux participants par le biais d'une interview vidéo exclusive. Toujours dans le cadre du colloque, une soirée prospective est organisée par des collaborateurs de sa fondation. Présentateur télé icône de l'écologie médiatique pendant les années 80, trouble-fête salvateur aux dernières présidentielles françaises, Nicolas Hulot nous livre ici son analyse de la crise environnementale.

**Devons-nous refondre le rapport que notre civilisation entretient avec l'environnement, ce qui semble être l'idée phare du colloque ?**

**Nicolas Hulot :** A l'origine de ce carrefour de crises actuelles, qui se traversent et se confondent

l'une avec l'autre, il y a, je pense, une profonde crise culturelle. Nous souffrons d'une défaillance spirituelle. Le matérialisme s'est substitué au salut de l'âme et la science, ou plutôt le scientisme, a brisé notre rapport d'humilité face à la nature, nous a délié de nos origines et de notre univers pour nous déposer sur un piédestal. Comme si nous pouvions exister en dehors du reste, construire notre histoire indépendamment du reste. C'est le paradoxe de notre époque : l'homme n'a jamais été aussi brillant, mais en même temps il est assez stupide – je ne pense pas que le mot soit trop fort – pour oublier qu'il fait partie d'un tout. Or nous jouissons d'un double privilège, celui de faire partie du phénomène de la vie, ce qui est loin d'aller de soi, et celui d'en occuper la partie consciente. Il est temps que nous réalisons que cette place que nous occupons dans l'univers relève de notre responsabilité face à la nature. Il faut que l'homme se replace au milieu du vivant pour assumer son rôle et sa vulnérabilité.

**Notre monde moderne donne-t-il encore l'occasion de se poser ce genre de question ?**

C'est l'ambition du projet humain qu'il nous faut redéfinir. Quelle est la fin des moyens technologiques et scientifiques, les destinons-nous à une course à l'accumulation et au toujours-plus ? Ces questions sont essentielles, mais elles ont été évacuées par l'accélération que connaît notre société. Auparavant, le brassage des cultures ou les mutations comportementales s'opéraient progressivement. Aujourd'hui, cela est devenu si rapide que nous sommes comme perdus dans un fleuve

en crue. A tel point que nous oublions le plus important, à savoir que nous habitons une petite planète perdue entre deux néants, le seul endroit qui abrite la vie, jusqu'à preuve du contraire.

**Pour accélérer ce nécessaire changement de conscience, vous prônez l'application de mesures fiscales.**

Ni vous ni moi n'avons une propension naturelle à la mesure. C'est pourquoi il y a des choses qu'il faudra interdire ou réguler, notamment par le biais de la fiscalité. Nous sommes en train de basculer dans l'ère de la rareté, et toutes les ressources vont arriver à épuisement. Cela, chacun le comprend. Si

Creative commons © Jason Skinner



Culture, histoire et religion conditionnent notre rapport à l'environnement. Doit-on les réformer pour passer à l'ère de l'après-pétrole ?

## COLLOQUE : CHANGER LA CULTURE POUR SAUVER LA NATURE

La civilisation occidentale a réduit la nature à un stock de ressources exploitables sans limite. Un postulat que défend Dominique Bourg, directeur de l'Institut de politiques territoriales et d'environnement humain (IPTEH). La Grèce antique, le judéo-christianisme ou la science moderne sont autant d'héritages culturels qui ont façonné notre rapport et notre sensibilité à l'environnement. Face à la crise écologique s'impose donc un changement d'ordre spirituel. Du 4 au 6 juin prochain un colloque réunit autour de ce thème philosophes, économistes, politiques ou entrepreneurs. Entre autres, Philippe Roch a largement contribué à l'organisation de l'événement au sein d'un comité scientifique.

« Parmi toutes les civilisations, la nôtre est la seule à prétendre que les hommes ont un accès exclusif à la pensée et à la morale », explique Dominique Bourg. Une rupture radicale – les philosophes diraient ontologique – entre l'humain et les autres êtres

naturels, qui débouche finalement sur l'opposition entre la culture et la nature, devenue simple pourvoyeuse de biens à exploiter.

Il ne faut pas s'y tromper : l'enjeu dépasse la sphère du culturel. Il est question de la sauvegarde de notre environnement. « Si la spiritualité de l'Occident ne change pas, il n'y a pas de solution à la crise écologique », insiste le philosophe. Comment réformer dans l'urgence un mode de pensée profondément ancré en nous ? Le christianisme peut-il sécréter son propre antidote ? Les autres cultures sont-elles une source d'inspiration ? Autant de questions auxquelles le colloque tentera de répondre avec le concours d'experts de tous domaines.

L. P.

**L'Occident doit-il se réinventer face à la crise écologique ?**

**Environnement et spiritualité. Programme du colloque : voir Mémento p. 10**

# DE CONSOMMATION >>

demain nous devons passer à un stade de rationnement, non seulement pour l'eau ou le pétrole mais aussi, par exemple, pour les produits de la mer, alors nos démocraties n'y résisteront pas. Ce sera la loi du plus fort.

## **Vous pensez à de futurs motifs de conflits internationaux?**

On se fait déjà la guerre pour de simple idées. Que ferons-nous pour des sols cultivables, des ressources halieutiques, de l'eau douce? Il y a urgence. Il faut expliquer à chacun que nous devons réguler les flux, aller vers un monde de sobriété. Il nous faut gérer la décroissance pour les ressources finies comme le gaz ou les hydrocarbures, faire en sorte qu'elles durent le plus longtemps possible pour éviter l'impasse et les ruptures, et nous laisser le temps de préparer l'après-pétrole. Bien sûr, cela n'est pas facile à entendre dans un monde de choc des cultures, avec le chômage, les pandémies, les tremblements de terre...



## **Vous avez l'impression que votre combat est parfois perçu comme superflu?**

Comme disait Edgar Morin, à force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, l'urgence devient l'essentiel. Qu'y a-t-il de plus important que de ménager l'avenir de l'humanité? Il s'agit de notre responsabilité de pays riches. C'est le Nord qui a saturé l'atmosphère en CO<sub>2</sub>, qui a épuisé les ressources.

Gardez présent à l'esprit que la crise économique actuelle, c'est de la rigolade face à la crise écologique qui va suivre. Comment fera-t-on sans pétrole? C'est notre devoir de riches de nous en préoccuper. Non seulement par solidarité avec les générations futures, mais aussi avec les pays du Sud. Au Bangladesh ou dans certains archipels la montée des eaux est une menace actuelle. Quant au Sahel, il n'avait franchement pas besoin d'un degré de température en plus.

## **Vous disiez récemment que l'une des épreuves qui nous attend est de nous libérer de certaines addictions. Pourriez-vous préciser votre propos?**

Je pensais à notre système de consommation. Récemment, je suis allé faire un reportage sur la sortie de l'iPhone aux Etats-Unis et au Japon. Certaines personnes ont fait la

queue pendant deux jours pour être servis en premier... N'est-ce pas une forme d'addiction? Je pense aussi au culte de la vitesse automobile, particulièrement indécent à notre époque.

## **Mais tous les gens ne campent pas devant un Apple Store pour obtenir le dernier iPhone...**

De manière plus générale, on peut parler d'une addiction au toujours-plus. Tous les jours, notre société crée de nouveaux besoins, de nouveaux désirs et de nouvelles frustrations. Nous avons trop de choix en matière de consommation, notre société doit les rationaliser. J'ai vécu cela, j'en ai fait partie et j'y ai participé. Aujourd'hui, je suis convaincu que l'homme perd son âme dans ces automatismes comportementaux de consommation, de désirs mimétiques. Et personne ne peut totalement y échapper...

## **Vous-même, vous considérez-vous en voie de guérison?**

Je ne veux surtout pas servir d'exemple. Et je n'accuse personne. Il est extrêmement difficile de résister à cette énorme puissance de feu. Pour ma part, je cherche à me libérer. J'essaie de faire passer tous mes actes de consommation par ma conscience, de choisir en fonction de la pertinence, de l'impact sur l'environnement, et pas de la publicité. Mon autre rôle, c'est d'essayer de montrer aux gens ce qu'il leur reste comme marge de manœuvre individuelle. Mais quoi qu'il en soit, nous ne ferons pas l'économie d'une régulation par l'Etat. Cela me semble être l'unique manière de parvenir au point d'équilibre entre ce que nous demandons à la planète et ce qu'elle peut nous offrir.

## **Vous mettez l'accent sur des solutions d'ordre économique ou politique, alors que d'autres insistent plutôt sur les panneaux solaires ou la pile à hydrogène. Est-ce à dire que vous n'avez pas foi en la technologie?**

Pas du tout. Mais ce n'est pas de plus de technologie dont nous avons besoin. Il faut orienter les fonds pour développer des énergies propres, pour développer des chaluts qui impactent moins le fond des mers... Le rôle du politique, c'est précisément de diriger cela. Je prends un simple exemple, celui des véhicules propres. Par le biais du bonus écologique, le consommateur a intérêt à en acheter. Donc les constructeurs ont intérêt à en produire. Si l'Etat devait fixer le seuil à 80 grammes de CO<sub>2</sub>, ce qui serait déjà un grand saut, je suis convaincu que les constructeurs parviendraient à produire de tels modèles en 3 ans. C'est ce qu'on appelle la vertu

## À l'honneur...

### BIENVENUE À STEFAN KOHLER

Chargé de valoriser les découvertes de l'UNIL et du CHUV, **Stefan Kohler** est le nouveau directeur du PACTT. Le bureau de transfert de technologie de l'UNIL-CHUV aura dix ans en 2010. Docteur ès sciences et titulaire d'un MBA, Stefan Kohler pourra s'appuyer sur un règlement du Conseil d'Etat vaudois entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2009 «sur la valorisation des résultats de recherche au sein de l'Université de Lausanne et des Hospices cantonaux».

A 42 ans, cet Allemand d'origine qui a accompli ses études à Bâle et à Lausanne veut sensibiliser les chercheurs au transfert des résultats obtenus vers le monde économique en leur fournissant l'encadrement adéquat. Il entend profiler le PACTT dans la promotion et le développement de l'économie locale par la création de nouvelles entreprises.



F. Imhof@UNIL

«Toutes les découvertes scientifiques peuvent être étudiées par le PACTT, explique-t-il. Notre activité principale portera sur la protection de la propriété intellectuelle via le dépôt de brevets, concédés à des entreprises sous forme de contrats de licence, et sur la valorisation de recherches ayant un impact social notamment dans les domaines diagnostique et thérapeutique. Il peut s'agir d'un dépôt provisoire financé par le PACTT et donnant la possibilité au chercheur de publier ses résultats. La recherche d'un partenaire économique peut ensuite s'étendre sur une année et les revenus générés seront distribués à raison d'un tiers pour le chercheur, d'un tiers pour son laboratoire et d'un tiers pour l'UNIL et le CHUV. Notre responsabilité est de créer un impact social en maintenant une juste balance entre cette préoccupation économique et la poursuite d'une recherche indépendante.»

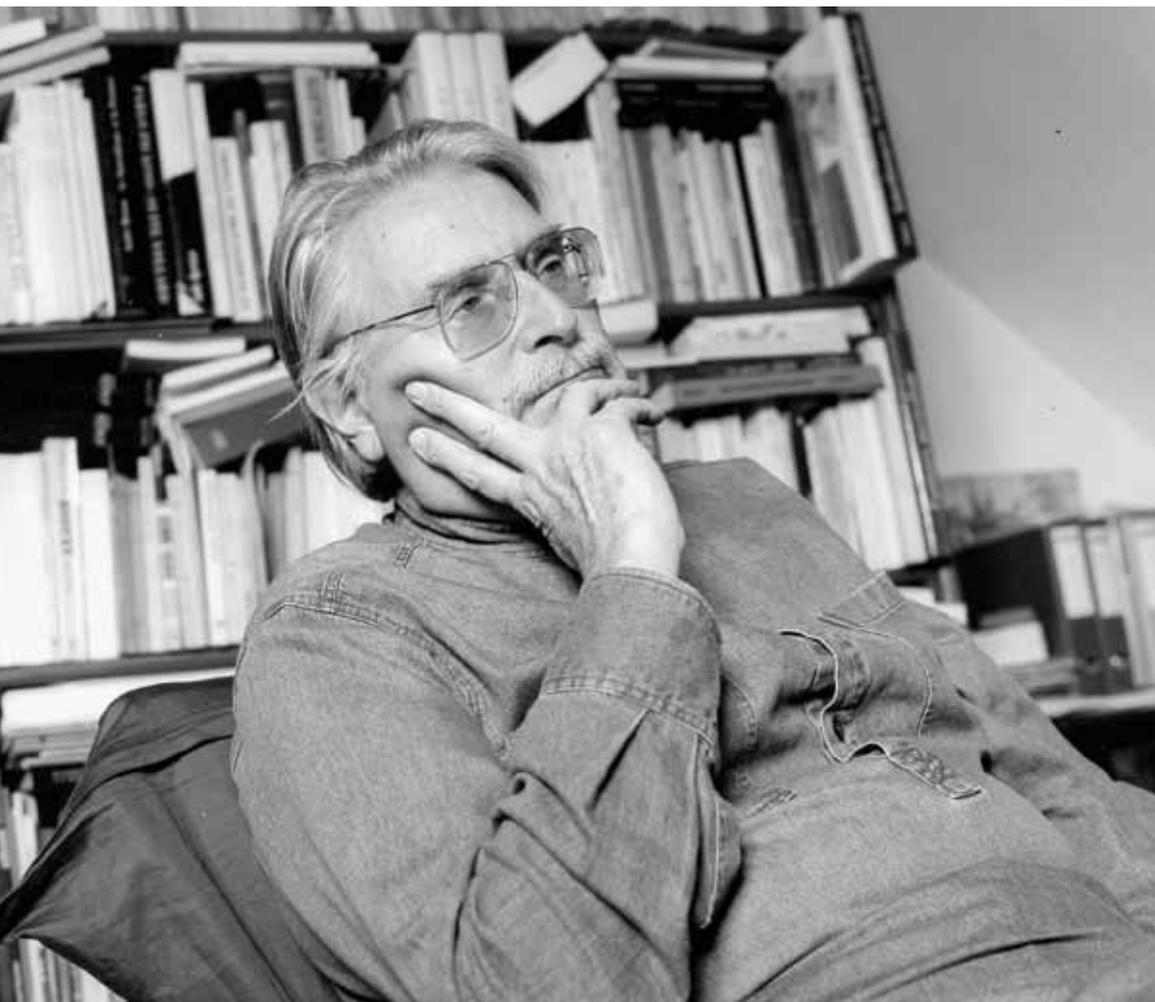
N.R.

collective. Actuellement, les hybrides, les véhicules écologiques ou les produits biologiques sont plus chers. Ce n'est pas normal. Pourquoi ne pas baisser la TVA pour les produits de l'agriculture biologique? De la sorte, le politique peut créer des filières.

*Propos recueillis  
par Lionel Pousaz*

# L'HOMME D'UNE PASSION, LE CINÉMA

Privat-docent à l'UNIL, Freddy Buache donne à la Cinémathèque suisse un cours qui permet aux étudiants de découvrir avec enthousiasme des films rares.



Freddy Buache, né en 1924, aime le contact avec les étudiants.

A l'heure où nous publions ces lignes, Freddy Buache aura participé à son énième Festival de Cannes, assis au premier rang comme au temps où il était pour la France le seul interlocuteur de la cinématographie suisse, là où aucun journaliste n'oserait lui ravir sa place de critique d'une fidélité à toute épreuve. Il y a d'abord la rencontre entre un fils de villageois du Jorat et un cinéma encore dans l'enfance de l'art. La découverte ensuite, au Palais de Rumine à Lausanne, des trésors de la Cinémathèque française dirigée par Henri Langlois. Puis tout le reste, raconté dans un livre d'entretiens avec Christophe Gallaz et Jean-François Amiguet (réédité ces jours à l'Age d'Homme) et plus récemment encore dans un documentaire de Michel Van Zele. Les bateaux loués par le Ciné-club de Lausanne pour permettre aux gens d'aller à Evian voir des films interdits en Suisse. Le climat de sus-

picion régnant dans notre pays soucieux alors de remplir des fiches. Sa brutale expulsion de l'armée alors même qu'une première subvention fédérale doit être discutée à Berne pour ancrer la Cinémathèque suisse à Lausanne, au terme d'une compétition pas gagnée d'avance avec Zurich. Nous sommes en 1963. Dans le film de Van Zele, c'est depuis le sommet de la tour Bel-Air que Freddy Buache désigne la Cinémathèque dominant dès 1981 les jardins de Montbenon. Un geste de loin pour signaler son éloignement d'une maison qui fut la sienne ? Il sourit de cette interprétation et affirme qu'il connaît bien le nouveau directeur, Frédéric Maire, qui prendra ses fonctions cet automne.

La Cinémathèque reste cependant toujours le refuge de Freddy Buache lorsqu'il donne des cours aux étudiants de première année à la section d'histoire et esthétique du cinéma.

«Je prends un thème, par exemple le cinéma italien, ou un cinéaste comme Bergman, et je leur passe des morceaux de films, j'attire leur attention sur le système musical, sur une séquence extraordinaire. Je ne parle pas tellement mais je mets différents films en relation, j'élargis à la littérature de l'époque, au théâtre, à la peinture, à l'histoire et à la politique. Parfois je dis des choses horribles pour les faire réagir. Sur ce cinéma d'aujourd'hui qu'ils aiment. Je dois dire qu'ils sont ravis de découvrir autre chose, le cinéma muet par exemple.»

## «Milk», un film intéressant

Admire-t-il encore quelque chose en ce moment, à part ces «arbres, chats et buissons» qu'il affectionne ? A l'heure où le film *Home*, d'Ursula Meier, domine le hit-parade de Nicolas Bideau, Freddy Buache cultive un enthousiasme modéré. «C'est pas mal fait, mais la fin est moins bonne, Isabelle Huppert lui sauve son film en réalité, mais elle y est moins bien que dans *Villa Amalia*, de Benoît Jacquot. *Home*, je dirais que c'est correct.» Sinon il aime le «cinéma difficile» du Portugais Pedro Costa, né en 1959, dont on a pu voir à Genève Dans *La chambre de Vanda*, vertigineuse plongée dans le monde de la drogue, pour en donner un résumé sommaire qui ne comblerait pas Freddy Buache. «Les gens veulent regarder une histoire, dit-il. Je préfère un cinéaste qui ne parle de rien comme Pedro Costa, mais qui dit et qui montre beaucoup. Des gens comme lui sont pauvres mais sérieux. Quand je vois le dernier film de Clint Eastwood, avec les moyens qu'il a, je me dis que c'est normal de faire quelque chose d'à peu près bien. Tiens, un film comme *Milk*, récemment, ça disait quelque chose !»

Gus Van Sant mettant en scène Sean Penn dans la peau de l'activiste gay Harvey Milk trouve grâce à ses yeux, peut-être parce qu'il marque un certain retour du politique au cinéma. «La politique ne m'intéresse plus», précise-t-il dans ce Café Romand qu'il aime bien et où la conseillère aux Etats Géraldine Savary nous salue en passant. Les malheurs du monde actuel le touchent pourtant. La façon dont le TJ couvre certains événements l'irrite encore. Il préfère regarder parfois de l'opéra à la télévision. Sur Godard, qui n'est jamais venu à l'UNIL pour parler avec les étudiants en cinéma, il dit qu'il «tourne un film sur le socialisme». C'est tout. «A bientôt alors», dans une salle obscure, où l'on se laissera comme lui emporter une fois encore par une proposition de cinéma.

Nadine Richon

# LE MONTREUX JAZZ FESTIVAL SOUS LA LOUPE

Comment améliorer la performance environnementale du Montreux Jazz Festival? Une étudiante de l'UNIL s'est penchée sur cette question à la demande des responsables de la manifestation.

À la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE), le groupe d'écologie industrielle dirigé par le professeur Suren Erkman a été approché par le Montreux Jazz Festival (MJF) pour analyser la performance environnementale d'une manifestation qui a attiré 220'000 personnes en 2008, dont 87'000 spectateurs payants, et plus de 300 groupes musicaux. Avec un bureau permanent composé de 18 employés, auxquels viennent s'ajouter 17 personnes entre avril et juillet, sans oublier un impressionnant staff de techniciens et de bénévoles durant les 16 jours du festival, cet événement prend des allures de paquebot dont l'impact environnemental n'est pas négligeable.

Encadrée par Suren Erkman et Théodore Besson, chargé de recherche à l'Institut de politiques territoriales et d'environnement humain de la FGSE, Nana Von Felten s'est embarquée sur ce navire durant plusieurs mois, observant et interrogeant différents responsables au sein du festival lui-même comme à la Commune de Montreux, afin d'établir un état des lieux environnemental de la manifestation considérée avant, pendant et après son déroulement. Composée d'un double volet quantitatif et qualitatif, cette enquête propose également une analyse et formule des recommandations. À l'UNIL, cela représente un travail de master ès sciences en géosciences de l'environnement.

Sur le volet quantitatif, il s'agissait de mesurer l'impact sur l'environnement en termes de déchets générés, d'énergie utilisée et d'émissions de CO<sub>2</sub>. Cet écobilan prend en compte l'événement dans son ensemble, par analogie avec l'approche du «cycle de vie», qui évalue les impacts environnementaux d'un produit depuis l'extraction des matières premières en passant par la consommation d'énergie pour la production de ses composants, jusqu'au recyclage de l'objet en fin de vie, soit «du berceau à la tombe». Spécialisée dans la méthodologie de l'analyse du cycle de

vie, une société basée au sein du parc scientifique de l'EPFL, Econtesys LCS, a coencadré Nana Von Felten durant cette étape utilisant le logiciel Green-e. Sans entrer dans le détail, on peut signaler que ce sont la mobilité,

culturelles pourront désormais se baser sur cet outil qui utilise le logiciel OKpilot pour rassembler plus d'une centaine de questions regroupées par chapitres couvrant des éléments aussi divers que le management, les infrastructures, les transports, la restauration, la gestion de l'eau, celle du bruit, des odeurs, des déchets, de l'air...

Cette double démarche a mis en évidence des points à améliorer et des domaines prioritaires où engager des actions. Elle a abouti à des recommandations sur lesquelles le MJF pourra appuyer ses futures démarches, par exemple en matière d'énergies renouvelables qu'il a décidé d'utiliser, ou dans le domaine des déplacements puisque le rapport recommande d'élaborer un vrai plan de mobilité pour limiter les impacts de la manifestation, par exemple en mettant encore plus l'accent sur les transports publics, en promouvant le covoiturage ou les déplacements à vélo. Intéressé au premier chef, le staff devrait également être sensibilisé aux impacts environnementaux du festival, préconise le rapport de l'UNIL.

Comme le rappelle Théodore Besson, «c'est un point de départ pour aller plus loin. Ce travail offre de nombreuses pistes aux organisateurs du MJF et suggère notamment une collaboration renforcée avec la commune, ainsi que l'échange de bonnes pratiques environnementales entre les festivals. L'écologie industrielle vise notamment à boucler les flux de matière et à optimiser les flux d'énergie par la coopération entre les entreprises, l'une utilisant comme ressource ce qui était à l'origine considéré comme un déchet par l'autre. Il faut avoir le souci de ce que fait le voisin pour envisager ensemble une meilleure gestion de l'environnement, au-delà de la culture de la compétition.»

Nadine Richon



L'affiche du Montreux Jazz Festival 2009.

l'hébergement et l'électricité qui génèrent le plus de gaz à effet de serre.

Sur le volet qualitatif, épaulée par une société spécialisée dans la gestion environnementale, Globalité Management à Neuchâtel, l'étudiante en master a pu œuvrer à l'élaboration et à la consolidation d'une «check-list» développée pour les manifestations sportives, et ainsi adaptée à l'événement MJF. D'autres manifestations

# LES LACUNES DE L'ÉVALUATION DES COURS

L'Université a introduit il y a dix ans un questionnaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs enseignements. Alors que son usage s'intensifie, le feed-back auprès des personnes interrogées se fait rare. Explications.

Enseignants, direction et étudiants s'accordent au moins sur un point : les professeurs ne donnent pas assez de feed-back aux étudiants sur les évaluations de cours qu'ils reçoivent. Pourtant, à chaque fin de semestre, le rituel se répète : les enseignants distribuent en cours les questionnaires d'évaluation de l'enseignement et les étudiants les remplissent. Le tout avec plus ou moins de zèle. Pourquoi, après avoir donné leur avis, les étudiants ignorent-ils la majorité des résultats de ces enquêtes ?

« Nous avons des progrès à faire dans ce secteur, reconnaît Jacques Lanarès, vice-recteur et responsable de l'unité de valorisation et qualité. Le feed-back est encore très inégal. Nous savons que des enseignants ne le font pas et que d'autres le font systématiquement ». L'une des causes de cette inégalité serait idéologique : « Il y a des secteurs où les professeurs n'arrivent pas à concevoir que des étudiants puissent juger leur enseignement », explique le vice-recteur.

## Principe facultatif

Ce manque de feed-back est d'autant plus surprenant que l'usage de ces questionnaires est en constante évolution. Depuis son introduction il y a 10 ans, le nombre d'enseignements évalués par année est passé de 91, en 1999, à 627, pour l'année 2007-2008.

Pour pallier ce manque, le Centre de soutien à l'enseignement (CSE), en charge des questionnaires, a placardé en décembre dernier de grands panneaux dans les auditoriums de l'UNIL. Ceux-ci rappellent les règles de base de fonctionnement du système d'évaluation des cours et invitent les étudiants à demander aux enseignants un retour sur les remarques qu'ils ont faites. Le principe reste toutefois facultatif.

Les présidents d'associations d'étudiants de l'UNIL constatent également un manque de retour sur les questionnaires d'évaluation de cours. Le feed-back, à défaut d'être chiffré, est vécu comme inégal. Quasi inexistant en lettres, il est assez régulier en Faculté de géosciences et de l'environnement. En biologie, le feed-back est sensiblement moins pratiqué par les professeurs versés dans la recherche que par d'autres, connus pour être plus pédagogues. Enfin, un clivage de générations se creuse dans la Faculté des hautes études

commerciales : « Les jeunes professeurs se donnent de la peine de nous fournir un retour, mais ce n'est pas le cas des "dinosaures" », constate Christophe Karcher, président du Comité des étudiants HEC.

Par cette pratique aléatoire, les étudiants viennent à douter de l'utilité des questionnaires : « Il m'arrive de ne pas les remplir », confie Emilia Schmitt, coprésidente de l'Association des étudiants de géosciences et environnement. « En HEC, presque personne ne remplit la partie dédiée aux commentaires », note de son côté le président du Comité des étudiants HEC.

Faut-il obliger les professeurs à fournir aux étudiants un retour des critiques reçues ? Ce n'est visiblement pas la politique de l'UNIL : « Je ne suis pas favorable à ce que l'on fasse circuler les résultats en détails, mais de manière générale », répond Jacques Lanarès. Ceci pour éviter notamment, explique-t-il, de marquer les esprits avec les remarques « cocasses » que recèlent parfois les questionnaires.



Par la pratique aléatoire du feed-back, les étudiants viennent à douter de l'utilité des questionnaires d'évaluation.

## UNE PROCÉDURE OBLIGATOIRE TOUS LES DEUX ANS

Sur le recto du questionnaire d'évaluation de l'enseignement figure des questions générales sur le cours telle que sa structure, la variété de sa documentation et le dynamisme du professeur. Un commentaire plus personnalisé peut être inscrit sur le verso.



Silvano Prada © UNIL

Ces documents, strictement anonymes, sont remis à l'organe de traitement du campus, le Centre de soutien à l'enseignement (CSE). Après deux

à trois semaines, le CSE envoie un graphique et une analyse des résultats à l'enseignant.

Ce dernier doit faire évaluer l'un de ses cours au minimum tous les deux ans. L'enseignement correspond aux attentes à partir de 80% de satisfaction.

L'enseignement correspond aux attentes à partir de 80% de satisfaction. Dès 60%, par contre, le Centre de soutien à l'enseignement estime que l'enseignant doit améliorer les points qui posent problème.

Dès 60%, par contre, le Centre estime que l'enseignant doit améliorer les points qui posent problème. Des conseils lui sont mis à disposition. Si les mauvais résultats se répètent, le CSE peut retarder la nomination d'un professeur.



Joao Monteiro © UNIL

Du côté des enseignants, la question du feed-back est un point sensible. Certains opposants rencontrés dans cette enquête ont ainsi refusé d'exprimer publiquement leur désaccord avec ce principe. D'autres, comme Rémy Wyler, professeur associé à la Faculté de droit et des sciences criminelles, communiquent volontiers leur enthousiasme: «Je suis totalement transparent», affirme-t-il. Chaque année, le professeur de droit projette le graphique des résultats obtenus à ses étudiants. Il convient ensuite avec eux d'un point à améliorer pour la volée suivante. «En huit ans, avec cette méthode, mon évaluation a graduellement progressé», remarque-t-il.

Bernard Voutat, professeur associé en sciences politiques, transmet aussi régulièrement les résultats des questionnaires à ses étudiants. Il nuance toutefois les critiques qu'il reçoit: «Je ne fonctionne pas à l'applaudimètre, prévient-il. En première année, par exemple, les attentes des étudiants ne correspondent pas forcément aux exigences d'un cours de niveau universitaire.»

Outre les réticences à communiquer chez certains professeurs, le manque de feed-back

sur les questionnaires d'évaluation de l'enseignement souffre d'une faille technique. Les questionnaires sont souvent distribués lors du dernier jour de cours. Les résultats parviennent donc aux enseignants pendant les vacances, ce qui les empêche, de fait, de transmettre les résultats aux étudiants. Un problème que relève Rémy Wyler: «Le CSE devrait nous rappeler par email quels sont les délais pour la distribution des questionnaires et nous donner spontanément les résultats avant la fin du semestre.»

### Données peu fiables

John Antonakis, professeur ordinaire en HEC et vice-doyen à la recherche, signale un autre problème lié au système actuel: les données ne sont pas représentatives. «Lorsque l'on distribue les questionnaires à la fin d'un cours, il ne reste que les étudiants les plus motivés, les résultats ne sont donc pas toujours représentatifs.» Pour l'ancien psychologue industriel, les étudiants des cours de petit effectif devraient tous être contactés par email pour avoir des résultats cohérents, alors que les cours ex cathedra, eux, peuvent se contenter de l'actuel échantillonnage aléatoire.

*Sandrine Perroud*

### publicité



**fréquence banane**

## Besoin d'un rafraîchissement ?

Nouvelle grille des émissions,  
nouvelle programmation

Tous les jours sur Fréquence Banane



[www.frequencebanane.ch](http://www.frequencebanane.ch)

94.55 MHz sur le câble

# ALMA MATER PAR Anton



FONT BY PAUL ELLIOTT

## Extrait du journal en ligne du Centre informatique > [www2.unil.ch/ci/ici](http://www2.unil.ch/ci/ici)

### ICI UN GÉOSÉSAME POUR LA GÉOCAVERNE D'ALI BABA > par Alexandre Hirzel, Systèmes d'information géographique (SIG/GIS), Ci-UNIL

Au fil des besoins, l'UNIL a rassemblé une quantité impressionnante (1700 gigaoctets !) de données géographiques d'une grande valeur accessible à toute la communauté (moyennant le remplissage d'un formulaire). Encore faut-il trouver son aiguille dans cette gigantesque meule de foin. Le tout nouveau géocatalogue rend cette tâche herculéenne bien plus facile.

**Géodonnées**  
Des données existent pour le monde entier, avec naturellement une densité plus forte sur la Suisse et le canton de Vaud. Les thèmes sont très variés : limites administratives, topographie, réseaux hydrographiques, réseaux de transport, climat, géologie, photographies aériennes et satellitaires, etc. Les données suisses proviennent pour la plupart de sources gouvernementales. L'UNIL bénéficie de contrats permettant d'utiliser gratuitement, dans le cadre de la recherche et de l'enseignement, ces données d'ordinaire plutôt onéreuses. L'Association pour le système d'information du territoire vaudois (ASIT-VD), dont l'UNIL est membre fondateur, relaie un grand nombre de



Cette image en perspective de la Cité de Lausanne est le résultat du drapage d'une photo aérienne (résolution : 50 cm, source : SwissTopo) sur un modèle numérique d'altitude laser (résolution : 1 m, source : SwissTopo). Le modèle laser, disponible sur l'ensemble du canton de Vaud, permet de reconnaître aisément le Palais de Rumine (en bas à gauche), la cathédrale (au centre) et le CHUV (en haut à droite). La photo aérienne est disponible pour l'ensemble de la Suisse.

géodonnées sur le canton. Pour le reste du monde, les sources de données sont très variées (par exemple des agences spatiales, des universités ou des consortiums).

**Géocatalogue**  
Le géocatalogue est l'outil de prédilection pour trouver quelles géodonnées, associées à leurs fiches de métadonnées, sont disponibles sur le serveur UNILGIS. Un

critère géographique permet par exemple de chercher les couches qui sont contenues à l'intérieur de la Suisse, ou qui contiennent le canton de Vaud, ou qui recouvrent exactement l'Europe entière.

Un autre critère souvent utilisé est la thématique (administration, fonds de carte, biologie, climat, économie, géologie, géographie humaine, hydrographie, occupation du sol, photographies, topographie et réseaux de transport). Le géocatalogue est un ajout tout récent (janvier 2009) à la panoplie des « SIG-maniaques » de l'UNIL. De nouvelles fonctionnalités sont en cours de développement.

**Géocatalogue :**  
[www.unil.ch/gis/page47389.htmlsig/geocatalog](http://www.unil.ch/gis/page47389.htmlsig/geocatalog)

## QUIQUECÉ ?

La photo parue dans le n° 543 était celle de Monsieur Francesco Panese, Facultés de biologie et de médecine et des SSP, codirecteur du Collège des humanités, directeur de la Fondation Claude Verdan-Musée de la main.  
Au 8 mai 2009, 20 personnes l'ont reconnu. La première réponse émanait de Madame Fabienne Rouiller, documentaliste à la direction de l'Université de Lausanne.

**Nouveau concours**  
La photo ci-dessous est celle d'un professeur de l'UNIL à l'époque de ses études.



La première personne qui donnera la réponse exacte par mail à l'adresse [uniscopie@unil.ch](mailto:uniscopie@unil.ch) recevra un t-shirt UNIL.

## Impressum

ISSN 1660-8283  
Uniscopie, p.p. 1015 Lausanne,  
[uniscopie@unil.ch](mailto:uniscopie@unil.ch)  
Unicom, service de communication et d'audiovisuel  
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75  
[uniscopie@unil.ch](mailto:uniscopie@unil.ch), [www.unil.ch](http://www.unil.ch)  
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.)  
Rédactrice en chef Francine Zambano (F.Zo)  
Rédacteurs  
+ Sandrine Perroud (Sa.P.)  
+ Lionel Pousaz (L.P.)  
+ Nadine Richon (N.R.)  
Mémento Florence Klausfelder

Design Unicom | Joëlle Proz  
Correcteur Marco Di Biase  
Impression PCL Presses Centrales SA  
Papier Cycclus print 90 gm<sup>2</sup>, recyclé, sans chlore  
Publicité Go ! Uni-Publicité SA Constant Pochon  
tél. 076 404 22 96, [constant.pochon@go-uni.com](mailto:constant.pochon@go-uni.com)  
Photos vignettes couv. © Europride 09 - ©Photos.com -  
©Bosio/Ushuaia Nature/TFI entreprises/Starface

Ont participé à ce numéro :  
Alexandre Hirzel, Ci-UNIL, Anton Chtcherbakov  
  
8 juin 2009, délai pour le mémento du prochain numéro, qui couvrira la période du 29 juin au 6 septembre 2009  
Délais sur [www.unil.ch/unicom/page6523.html](http://www.unil.ch/unicom/page6523.html)